

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Le fond Loïc Bregnard attribué à la recherche sur le médulloblastome

En 2016, Anne-Marie Richard et son époux Steve avaient lancé une action intitulée *10 mai – 10 ans – 100 000 francs* au bénéfice de la recherche sur le cancer de l'enfant, action commencée par le jeune Loïc Bregnard alors atteint d'une tumeur au cerveau et décédé en 2006. Avec un capital de base de 3300 frs, épargné et légué par Loïc, le fonds a grimpé à 70 000 francs grâce aux différentes actions menées par ses parents dans la région. Il ne restait donc « plus que » 30 000 francs à trouver, but que nous avons atteint fin 2016 grâce aux dons venus de toute la région jurassienne. La somme complète a été reversée à la Fondation Force, qui gère le fonds. Encore une fois, nous remercions chaleureusement tous les donateurs; votre geste est désormais gravé dans le Ciel, dans nos cœurs à jamais.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer que les 100 000 francs récoltés ont

été attribués au Dr Ana Guerreiro Stücklin, oncologue et chercheuse à l'Hôpital universitaire de Zurich, et plus précisément à l'Hôpital pédiatrique. Si nous avons attendu 3 ans pour octroyer cet argent, c'est que nous attendions un projet qui corresponde à nos attentes, et nous l'avons enfin trouvé. En plus de ses compétences, la sensibilité de la doctoresse nous a touchés, car en sa qualité d'oncologue pédiatrique, elle est présente autant pour les enfants que dans les laboratoires. Merci également à Force pour nous avoir présenté ce projet et pour avoir géré gracieusement le fonds de Loïc.

Message personnel de la doctoresse Ana Guerreiro Stücklin

Quand j'ai entendu pour la première fois l'histoire de Loïc, j'ai été profondément touchée, et quand j'ai eu connaissance de son projet de récolter des

fonds pour la lutte contre le cancer, j'ai ressenti une grande admiration pour lui. C'est cette force et cette vision que j'aimerais porter en avant avec mon travail pour la lutte contre le médulloblastome.

Mon but est de trouver la thérapie du futur et plus précisément de combattre les récurrences de médulloblastomes, c'est-à-dire, les cas où la tumeur revient après un traitement chimiothérapeutique.

Pour mieux comprendre pourquoi un médulloblastome arrive à reprendre après un traitement si agressif, il nous faut recourir à la recherche scientifique qui se fait en laboratoire. Là, avant tout, nous nous posons des questions, par exemple: pourquoi est-ce que le médulloblastome non seulement résiste à la chimiothérapie, mais en plus, revient encore plus agressivement? Comment peut-on interrompre de manière permanente cette croissance? Ou encore,



† Loïc Bregnard

comment peut-on contourner la résistance et éviter la récurrence de la tumeur? En tant que médecin et chercheuse, je me consacre à trouver des réponses à ces questions et à mettre en place de nouveaux traitements pour les enfants et adolescents qui souffrent de tumeurs du cerveau.

C'est un grand honneur pour l'Hôpital pédiatrique de Zurich de pouvoir accueillir ce projet de recherche. Aujourd'hui, j'apporte également les remerciements les plus sincères du professeur Michael Grotzer, directeur médical de l'hôpital. Non seulement directeur, le professeur Grotzer est aussi neuro-oncologue, et il sera également présent pour soutenir de toutes ses forces notre lutte contre le médulloblastome.

Loïc et son acte de courage – son incroyable solidarité avec les enfants survivants – vont me guider comme un phare. Comme lui, je veux faire une différence et changer le futur. Je suis consciente du privilège qui m'est fait, grâce à Loïc et grâce à votre décision de m'inclure dans son rêve. Je suis très fière de pouvoir porter cette responsabilité et je vous remercie profondément pour votre confiance et votre générosité.

| d' med et d' sc. nat ana guerreiro stücklin, oberärztin onkologie/neuroonkologie



Le Conseil de fondation de Force, dont son président Olivier Kaeser (au centre), entouré d'Anne-Marie et de Steve Richard, a remis mardi le chèque à la doctoresse Ana Guerreiro Stücklin (troisième depuis la gauche)

SOMMAIRE

Papillons au programme	3
La Retrouvaille en balade	
Le Cortébert aux herbes en or	5
Le couple Wenger médaillé	
Le Bel Hubert bientôt sur scène	7
La fête de Cormoatlas se prépare	
Ce soir au CCL	7
La parole est aux paysans, à nous de les écouter	
Fusion des communes	9
La population a répondu présente	
Parc éolien de Jeanbrenin	10
Ce n'est pas une fatalité!	
Il est temps d'y penser	11
L'action Paquets de Noël démarre	
Un magazine à savourer	11
La seconde édition est sortie	
Jetez un coup d'œil à l'agenda	13
Pour ne manquer aucun événement régional!	
Parez votre véhicule pour l'hiver	14
Consultez nos pages spéciales Garages	
Camp d'entraînement	16
Les Juniors du Team Vallon sont au Tessin	
On jouera sur des courts tout neufs	17
A Courtelary, le TCC rénove	
Déguisez-vous et venez courir	17
La 50 ^e édition des 10 Bornes innove	

Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a
Toute l'année: taux préférentiel 0.250%

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Vous aimez danser et bouger sur des musiques entraînantes

kids' dance2Bfit
Cours enfants (6-12 ans)
Courtelary
Lundi 17h - 18h
Loveresse
Mercredi 16h45 - 17h45

dance2Bfit
Cours adultes
Courtelary
Lundi 19h30 - 20h30
Loveresse
Mercredi 19h - 20h

Venez essayer un premier cours gratuit et sans engagement!
Renseignements:
Samanta (enfants): 079 415 60 86 Sarah (adultes): 079 510 75 15

Réparations toutes marques!

SCHLÄPFER
Nähmaschinen
made to create **BERNINA**

Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne
032 345 12 45
www.berninabel.ch

COMMUNE DE TRAMELAN

Afin de garantir un approvisionnement sûr et fiable en énergie électrique, la Municipalité de Tramelan est à la recherche, pour ses Services Techniques, d'un

Electricien de réseau ou aide-monteur
(degré d'occupation: 100%)

Pour plus d'informations, voir www.tramelan.ch

Chasseral
Le Parc naturel régional Chasseral recherche

- Un(e) responsable de projets «patrimoine et paysage»
- Un(e) stagiaire (ou civiliste) «culture et patrimoine»

Plus d'information sous www.parcchasseral.ch

ESBV ECOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON
2606 CORGÉMONT

La Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon met au concours un poste de

Chauffeur du bus scolaire (homme ou femme)

Conditions: - être disponible et accepter les contraintes de l'horaire
- avoir un bon contact avec les enfants et les enseignants
- être en possession d'un permis de conduire cat. D

Temps de travail: environ 50% annualisé
Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2020

Le cahier des charges peut être consulté auprès de la direction de l'école secondaire.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Manuel Jacot, directeur de l'Ecole secondaire de Corgémont (032 489 16 32).

Les personnes intéressées par ce poste sont priées d'adresser leur postulation **jusqu'au 1^{er} novembre 2019** à l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, direction, rue des Collèges 5, 2606 Corgémont ou par email à l'adresse suivante: direction@esbv.info.

Crèche Les Moussaillons

La crèche "Les Moussaillons" recherche plusieurs stagiaires dès février 2020 (pour une durée de 6 mois)

Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante:
Crèche Les Moussaillons
Grand-Rue 56
2608 Courtelary
ou
creche.lesmoussaillons@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires: 032 943 10 70

Une action qui a du sens – en tant que bénévole

Vous souhaiteriez accompagner régulièrement des personnes âgées, malades ou en fin de vie?

Seeland: 032 329 32 78
soutienproches-seeland@crs-berne.ch

Jura bernois: 032 495 11 66
soutienproches-jurabernois@crs-berne.ch

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne Kanton Bern

Nous serions heureux que vous rejoigniez notre équipe!

Soins à domicile
Osez changer pour rester chez vous dans le confort et la sécurité
remboursé par les caisses maladies

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch

Soins infirmiers, prestations ménagères, conseils en diabétologie

MARELLE TRAMELAN
Samedi – 19 octobre 2019 – 20h
(Ouverture des portes – 18h30)

MAXI LOTO

30 tournées dont 4 promotions et 2 tournées ROYALES d'une valeur de Fr. 1'500.- chacune.

LOTS À CHOIX

Machine à café Jura	Fr.	1'500.-
Bon de voyage	Fr.	1'500.-
Divers bons d'achat	Fr.	1'500.- chacun

Aspirateur Blizzard Miele
Billets du Millionnaire
Assortiments de viande
Gros jambons
Paniers garnis (fromage)

Bons d'achat:
Bijouterie, Boucherie, Coiffure,
COOP, Cycles, Essence,
Fromagerie, Informatique,
Optique, Quincaillerie, Vin

Aucune tournée inférieure à Fr. 300.- (quine/double-quine/carton)

Prix d'entrée:	Fr. 80.-	Nombre de cartes illimitées	(Royales comprises)
Enfants:	Fr. 40.-	Nombre de cartes illimitées	(Royales comprises)
Ou:	Fr. 20.-	Une carte	(Royales comprises)

Système électronique LOTO-TRONIC
Tirage au sort de 10 lots en fin de soirée.

D'AVANCE, MERCI DE VOTRE PRÉCIEUX SOUTIEN!
Société de Hornuss Tramelan

RUN FOR HEART

UNE COURSE EN FAVEUR DES CARTONS DU COEUR

INSCRIS-TOI OU SPONSORISE UN COUREUR!

PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE

WWW.RUNFORHEART.JIMDOFREE.COM

Programme

9 h 00	Ouverture des portes et inscriptions
10 h 30	Départ de la catégorie adultes
11 h 30	Pause dîner
13 h 00	Départ de la catégorie enfants
14 h 45	Départ de la catégorie personnes à mobilité réduite
14 h 55	Marche
16 h 30	Remise des prix

Robin Parisi

au conseil national

PBD

Liste 8

50e course du CA Courtelary

Les 10 Bornes de Courtelary

Samedi 26 octobre 2019
www.cacourtelary.ch

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département faillites

Vente aux enchères publiques d'immeubles (unique séance d'enchères)

Appartement en PPE avec terrain

Jeudi 14 novembre 2019 à 14h00 à la Salle de conférence de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit:

Immeubles Ban de Saint-Imier – Feuilles nos 558-1 et 1826 (Gages collectifs)
Feuille 558-1: PPE 50/100 du feuillet no 558; Appartement sis aux sous-sol et rez-de-chaussée dans le bâtiment no 12. Valeur officielle: CHF 301'200.00
Immeuble de base: Feuillet no 558 du ban de Saint-Imier, Habitation (sur plusieurs immeubles), 134 m², Rue de la Citadelle 12, 2610 Saint-Imier; Surface totale 134 m².
Feuille no 1826 – Habitation (sur plusieurs immeubles), 2 m², Rue de la Citadelle 12, 2610 Saint-Imier; jardin, 610 m²; route, chemin, 40 m²; Surface totale 652 m². Valeur officielle: CHF 52'070.00

Valeur vénale des feuillets nos 558-1 et 1826 du ban de Saint-Imier (en bloc):
CHF 270'000.00 (estimation de l'expert du 20.06.2019).

Les immeubles seront vendus en bloc, après une créée, au plus offrant et dernier enchérisseur, toutefois le principe de l'offre suffisante selon l'art. 126 LP devra être respecté. Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer, séance tenante un acompte de CHF 60'000.00. Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.

La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle des immeubles ou peut être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles. La responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au sujet des conditions de vente au numéro suivant: 031/635 39 58 (Mme Russo).

Les amateurs et intéressés pourront visiter les immeubles le **mardi 22 octobre 2019 à 14h30, uniquement sur rendez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du dossier).

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département poursuites
Le chef:
Frank Ramseyer

SAUGE
AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Petit permis de construire

délivré selon art. 27 DPC

Requérants: Sharona et Jacques Perrin, route de Plagne 6, 2537 Vauffelin; auteur du projet: M. Rätz, GLB Seeland, Grenzstr. 25, 3250 Lyss; projet: changement de couleur et de matériau des vitres et des parois du jardin d'hiver de la maison d'habitation sis sur parcelle N° 392, route de Plagne 6, 2537 Vauffelin, zone H2; dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge | cm

Démission à l'Exécutif

Daniel Vuilleumier, responsable des bâtiments et des constructions, a annoncé lundi dernier à ses collègues sa démission du Conseil municipal pour la fin de cette année. Il était entré en fonction au 1^{er} janvier 2018. Le conseil municipal remercie d'ores et déjà chaleureusement Daniel Vuilleumier pour son engagement très apprécié.

Toute personne intéressée à reprendre ce mandat peut contacter Pierre-Alain Grosjean, maire, au 079 411 15 76.

Il sera procédé à l'élection de sa/son remplaçant/e lors de la prochaine assemblée municipale, le lundi 25 novembre 2019 au centre communal de Frinvillier. | cm

ROMONT
AVIS OFFICIELS



Péréquation financière

La péréquation financière étant un système de solidarité entre les communes, celles à forte capacité fiscale alimentent le fonds alors que les autres, à faible capacité fiscale, reçoivent des contributions.

Pour notre commune, les prestations qui ont été versées pour la réduction des disparités et pour les charges géotopographiques et socio-démographiques, représentent 164 591 francs, soit 4179 francs de moins que le chiffre budgétisé. La différence est très faible et le Conseil municipal s'en réjouit. Il va sans dire que l'estimation prévisionnelle de ces montants est extrêmement difficile tant sont nombreux les facteurs intervenant dans le calcul de la péréquation. | cm

VAUFFELIN

Même pas peur !

Halloween! Pour les enfants... petits, grands et très grands, une après-midi et soirée Halloween sont organisées. Il est possible d'amener sa propre courge pour la sculpter, de faire un bricolage ou de se faire maquiller dès 15h30. Dès 17h30, un tour se fera au village pour quémander des bonbons en petits groupes. A 19h, la soupe à la courge sera ouverte à tous. Le prix de l'activité est de 5 francs par enfant et il y aura une tirelire pour la soupe. Possibilité de s'inscrire auprès de Stéfanie jusqu'au 20 octobre (078 794 81 76). Nous nous réjouissons de vous accueillir! | stéfanie, sandrine, asun et sandra

Samedi 26 octobre
Ancienne école de Vauffelin

Presque paré pour l'hiver

Le silo à sel dégivrant est installé, depuis une semaine exactement, devant l'ancien stand de Péry. Désormais, au lieu de devoir manœuvrer des sacs à la main, les cantonniers peuvent recharger leur machine sans toucher au produit. Voilà qui leur permet de gagner en efficacité, en rapidité et en sécurité.

Acheté dès cette année en vrac, le sel de dégivrage est un peu différent, mais également moins cher que le matériau précédemment utilisé.

D'une contenance de 20 mètres cubes, le silo a été fabriqué en bois, du mélèze très précisément; il s'intègre donc particulièrement bien à l'endroit choisi, devant un bâtiment lui-même fait de bois.

Actuellement, on procède à l'installation et au test d'une installation de dégivrage intégrée au silo, nécessaire pour que le sel ne s'agglomère pas en cas de grands froids humides. Ensuite de quoi, le contenant sera rempli de sel, de manière à ce que le service communal soit paré pour la mauvaise saison.

A signaler que si le hangar des services techniques devait déménager, dont on sait qu'il est sérieusement à l'étroit sous son toit actuel, le silo pourrait lui aussi changer d'endroit, sans la moindre difficulté. | cm



C'est ici que sera désormais stocké le sel de dégivrage

Centre communal: le règlement modifié

Les autorités ont été interpellées récemment par un groupe de citoyens, et notamment de riverains, qui dénonçaient le bruit nocturne causé par certains utilisateurs du centre communal. On relèvera que malgré les informations données officiellement, quant à la nécessité de s'adresser à la police cantonale pour faire cesser ce bruit, cette dernière n'a jamais été contactée par des habitants de Péry-La Heutte pour du tapage nocturne.

Il reste que le Conseil municipal a décidé d'agir dans la mesure de ses moyens, donc à travers la réglementation communale. Ainsi a-t-il procédé tout récemment à une modification relativement importante

du règlement sur l'utilisation du centre communal. Ce changement sera soumis à l'assemblée municipale de décembre prochain et devrait donc pouvoir exercer pleinement son effet dès le 1^{er} janvier 2020. Dès l'entrée en vigueur du règlement modifié, le centre communal ne sera plus loué qu'à des habitants de la commune; les personnes provenant de l'extérieur ne pourront plus l'utiliser.

L'Exécutif local espère que cette nouvelle manière de procéder améliorera la situation; il pense effectivement que les habitants du lieu sont plus enclins à veiller au respect de leurs concitoyens et en particulier de leur tranquillité nocturne. | cm

Nos rues et champs méritent mieux

Les autorités municipales et les services techniques en appellent à la bonne volonté de tous les propriétaires de chiens. La plupart d'entre eux respectent nos rues, chemins et autres lieux publics ou privés, et ils en sont remerciés.

Cependant, certains propriétaires de canidés laissent leurs animaux courir et se soulaguer où bon leur semble, sans se préoccuper de nettoyer ensuite. Conséquemment, il est fréquent de rencontrer des crottes dans nos villages et leurs alentours, ce qui est bien peu ragoûtant...

Il est donc rappelé instamment qu'obligation est faite

de ramasser les crottes, aussi bien lorsqu'elles jonchent les espaces publics que lorsqu'elles salissent les terres cultivées ou de pâture. Des sacs ad hoc sont en vente dans le commerce d'une part, à disposition sur les poubelles spéciales d'autre part. Les déjections ramassées doivent être jetées dans lesdites poubelles ou dans les sacs consignés avec les ordures ménagères.

Les contrevenants à ces règles de savoir-vivre pourraient être condamnés à des amendes.

| cm

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Recherche d'un conseiller municipal

Nous vous informons qu'en raison d'un déménagement dans une autre commune, Julien Tièche va malheureusement quitter ses fonctions de conseiller municipal au 31 décembre 2019.

De ce fait, nous recherchons un nouveau conseiller ou une nouvelle conseillère pour une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2020. La présentation des dif-

férents candidats et l'élection du nouveau conseiller se fera durant la prochaine assemblée municipale du mois de décembre 2019.

Nous encourageons vivement toutes les personnes intéressées à rejoindre le conseil municipal à contacter Julien Tièche au 079 362 83 59, qui se fera un plaisir de vous donner les renseignements nécessaires. | cm

ORVIN

La Retrouvaille



L'automne est arrivé et vendredi 27 septembre La Retrouvaille s'est réunie sur la place du village d'Orvin pour l'activité du mois.

Déplacement en voitures, destination le plus grand potager de Suisse, pour un après-midi au Papillorama. Beaucoup de présences pour cette activité. Une fois sur place, quelques minutes pour se préparer et s'organiser et en groupe nous poussons la porte du paradis des papillons! En une fraction de seconde, on se trouve catapulté sur un autre

continent en pleine végétation tropicale.

Le Papillorama est une attraction qui se trouve à Chiètres. Le complexe est composé de plusieurs coupoles qui reproduisent divers biotopes. Environ 1000 papillons y sont présents ainsi que divers animaux tropicaux.

Nocturama, héberge des animaux nocturnes observables dans la pénombre. Un toit spécial filtre la lumière et recrée des conditions nocturnes en plein jour. Cette serre est unique en Europe.

« Il y aura certes quelques petites choses à améliorer, et c'est d'ailleurs le but de ces contrôles, qui permettent de mettre le doigt sur les erreurs et donc d'y remédier, tout en nous rassurant sur un fonctionnement globalement très bon. A l'évidence, le personnel communal forme une très bonne équipe d'employés consciencieux et efficaces. » | cm

Fenêtres de l'Avent: des intéressés ?

La commission locale d'embellissement réfléchit sérieusement à réintroduire un calendrier de l'Avent géant dans la commune. Organisée en son temps, cette illumination avait été abandonnée, faute de participants en nombre suffisant.

Aujourd'hui, avant de se lancer dans la mise sur pied de cette belle action collective, la commission souhaite savoir si et combien de personnes de Péry-La Heutte sont intéressées à décorer et éclairer une fenêtre, une véranda ou une porte chez eux, durant le mois de décembre prochain.

Tous les habitants susceptibles de s'inscrire au calendrier géant de l'Avent sont donc chaleureusement priés de s'annoncer auprès d'Anne-Marie Bessire, au 032 485 14 88. Les appelants sont par avance remerciés. | cm

BOURGEOISIE DE CORTÉBERT

Fermeture

La charrière de Cortébert sera fermée pour une coupe de bois du lundi 14 au vendredi 18 octobre. Accès aux Prés de Cortébert par Corgémont. La vieille charrière sera ouverte au trafic léger aux risques de l'utilisateur. Merci pour votre compréhension. | la bourgeoisie de Cortébert

COMMUNES DE ROMONT, SAUGE, PÉRY-LA HEUTTE ET ORVIN AVIS OFFICIELS

Fermeture de l'Agence AVS

Fermeture exceptionnelle de l'agence AVS du Bas-Vallon le mardi 15 octobre 2019. | cm

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre, visite du musée de la communication à Berne

À VENDRE
SAINT-IMIER

Jolie maison de caractère 5,5 pces

datant du début du XX^e siècle en parfait état d'entretien, 2 garages individuels, places de parc, dépendance, terrasse couverte, terrain 850 m² entièrement clôturé et arborisé.
Petit nid douillet idéal pour famille, proche de toutes commodités.
Situation très tranquille et magnifiquement ensoleillée.
Valeur actuelle du bien : 820 000 fr. (expertise)
Prix de vente : 692 000 fr. à discuter après visite
Entrée en jouissance à convenir

Pour plus de renseignements, prendre contact avec M. Conus au **079 201 14 11**
Agences s'abstenir

À LOUER
TRAMELAN

**Grand-Rue 133
Appart. 4 pièces**

Cuisine agencée, salle de bains, cheminée, salon, mezzanine, grenier
Loyer 1070 fr., charges comprises

Libre dès le 1^{er} décembre
079 405 51 59

bechtel-imprimerie.ch

À VENDRE
CORMORET

**Au centre du village
Propriété dans
une vieille ferme**

avec petit jardin et place de parc

Renseignements
032 963 10 59



**Jass au cochon individuel
le dimanche 20 octobre**

Rendez-vous à 12h pour le repas et à 14h pour le jeu!

Merci de réserver au **079 763 23 10** ou directement sur place!



**Bourse aux vêtements,
jouets et articles pour enfants**

Journée de rencontre, animation

Samedi 19 octobre de 10h30 à 16h
Salle communale de Tavannes, rue du Foyer 1

20% du produit net pour la fondation « Etoile filante ».
Animation pour enfants: grimage, pêche miraculeuse...
Cuisine avec frites, nuggets, gâteaux, boissons...

Vêtements, articles pour bébés, jeux et jouets sont à amener le **vendredi 18 octobre** entre 15h et 18h.

Plus d'informations : Andrea Tschirren 079 398 34 03 ou Catherine Paiva 079 669 71 74
Organisation : Fondation PaDeReBJ
Sponsorisé par Landi Pontenet



**JOURNÉES
PORTES OUVERTES**

Vie des Crêts 54, 2732 Reconvilier

Vendredi 18 octobre de 17 à 20 heures
Samedi 19 octobre de 10 à 17 heures
Dimanche 20 octobre de 10 à 16 heures

Villa ossature bois



www.crehabitat.ch



**Au Cinématographe
Tramelan**

Mardi 12 novembre à 20h

Malaisie
Mosaïque des tropiques

Film-conférence présenté par Sarah-Laure Estragnat

LES VERTS
VERTSBERNE.CH

MULTITUDE DÉTERMINÉE
MOUSSIA VON WATTENWYL

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Röstli
à nouveau au Conseil national
le 20 octobre 2019

Eligible dans tout le canton de Berne

liste 1 **SVP**

2x sur chaque liste du Conseil national

SANDRA ROULET ROMY HERVÉ GULLOTTI SAMANTHA DUNNING CÉDRIC NÉMITZ

NOUS au Conseil national im Nationalrat

Elections fédérales | 20 octobre 2019

PS

Votations au Conseil national

Aidez vos électeurs à faire le bon choix!
Une annonce dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary... le meilleur moyen d'atteindre vos objectifs
fac@bechtel-imprimerie.ch

Liste 1 **UDC**
Pour une Suisse forte
www.gerbermarkus.ch

2x sur votre liste du Conseil national!

Markus Gerber Bellelay

Liste 20

Je m'engage en faveur de la vie

Marc Früh 2x sur votre bulletin

**Tous aux urnes:
Empêcher
la soumission à l'UE!**

Des questions concernant les élections?
Hotline électorale gratuite: **0800 0 1291 0**

Votez UDC
Pour une Suisse forte

UDC Suisse, case postale, 3001 Berne, www.udc.ch

ICI

vosre annonce aurait été lue

2 col x 100 mm
185 francs + TVA

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Deux candidats à l'Exécutif

Ainsi que cela figure dans la Feuille officielle intégrée à ce journal, la succession de Marc Moser, au Conseil municipal, sera décidée par les urnes. Au délai de dépôt des candidatures, deux listes avaient en effet été présentées, chacune par un groupe de citoyens. La première porte le nom de Bibiana Merazzi, une gestionnaire en ressources humaines née en 1983, la seconde celui de Didier Sinzig, vendeur né en 1962.

Les ayants droit sont appelés aux urnes le 17 novembre prochain, pour choisir le/la nouveau/elle conseiller/ère municipal/e qui entrera en fonction au 1^{er} janvier 2020. | cm

Publication en vue

Le Conseil municipal a accepté lundi soir les plans définitifs de la future Maison de l'enfance, lesquels ont pris en compte les modifications souhaitées en commission. Il a dès lors mandaté le bureau Arc Architecture, afin qu'il établisse le dossier nécessaire à la publication.

| cm

Un parcours d'entraînement ?

Une demande a été adressée au Conseil municipal, pour la création sur le territoire communal d'un Zurich parcoursvita. L'Exécutif a décidé lundi de mandater Guy Montavon, responsable du dicastère Culture et sport, pour lancer une étude à ce sujet. A relever qu'aucun montant n'a pu être inscrit au budget 2020 pour une éventuelle réalisation de ce type.

Le premier parcours Vita (l'appellation initiale) a été créé en 1968; on en compte actuellement un demi-millier à travers toute la Suisse, le concept ayant sans cesse été modernisé pour s'adapter aux nouvelles connaissances en matière de sport et de santé. | cm

A l'eau !

Iolanda Campa, directrice de l'Ecole primaire, a demandé à la Municipalité d'effectuer les démarches administratives nécessaires pour que les élèves de cet établissement aient accès gratuitement au bassin de natation de Saint-Imier, ce qui sera fait. Un accès garanti, rappelons-le, par notre adhésion à Erguël Sport SA. | cm

Nouveau panneau

Le panneau d'affichage officiel de la place de Sombeval est dans un état déplorable. Il sera remplacé l'année prochaine, un montant ayant été inscrit dans ce but au budget communal. | cm

Les crottes, ça suffit !

Les autorités rappellent à tous les propriétaires de chiens que les excréments de leurs animaux doivent être ramassés, en tout lieu et en tout temps. Si la plupart de gens concernés respectent cette obligation et en sont remerciés, certaines personnes pensent visiblement que dans les talus, ces crottes peuvent être laissées sans dommage pour quiconque. Or ce n'est pas le cas du tout : lorsqu'ils fauchent ces endroits pentus, les cantonniers subissent une immonde aspersion !

Le ramassage est d'autant plus facile qu'une vingtaine de poubelles ad hoc jalonnent le territoire communal. | cm

SONCEBOZ

Affluence pour la marche populaire

Le week-end dernier, la marche populaire organisée par la société des Marcheurs de Sonceboz a connu un brillant succès. Ce ne sont pas moins de 413 cartes de départ qui ont été délivrées, ce que confirme Frédéric Lécureux heureux président de ce succès. Les marcheurs sont venus de Genève jusqu'à Saint-Gall en passant par Glaris, et, même au-delà, du fait d'inscriptions de marcheurs allemands et belges, fait remarquable pour la Suisse romande. Les trois parcours de 10, 7 et 5 km balisés avec soins au travers de la campagne entre Sonceboz-Sombeval et Corgémont ont donné pleine satisfaction aux sportifs présents. Rendez-vous est donné pour la marche de Pâques avec cette fois le départ à Cortébert et sa traditionnelle raclette pascalle, elle aura lieu le 11 avril 2020. | jcl

COMMISSION 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Le plaisir de manger

Conférence avec Isabelle Zanella-Ayer, BSc BFH Diététicienne ASDD

Comment améliorer son alimentation au quotidien ? Quelques trucs et astuces pour tous les jours. Mercredi 30 octobre à 14h à la salle du Centre Communal à Plagne, ouvert à tous. Renseignements supplémentaires ou service de transport : contacter notre présidente Martina Allenberg à Romont, lundi 28 octobre de 14h à 16h au 032 377 30 53. Café et tresse offerts par la Commission après la conférence. Au plaisir de vous rencontrer nombreux. | ma

CORTÉBERT

Une médaille d'or pour la fromagerie Wenger

Le récent concours suisse des produits régionaux qui a eu lieu à Courtemelon a réservé une très belle surprise à Franziska et Hansueli Wenger, qui gèrent la fromagerie villageoise de Cortébert. En effet, leur spécialité de fromage Cortébert aux herbes a décroché rien moins qu'une médaille d'or dans la catégorie produits laitiers.

Samedi dernier, tous les membres de la société se sont réunis à La Cuisinière avec les lauréats pour partager un moment de convivialité et un excellent repas. Il fallait bien cela pour marquer d'une pierre blanche cet événement réjouissant. La famille Wenger exploite la fromagerie de Cortébert depuis janvier 2018, après avoir dû quitter une fromagerie à Riffenmatt dans l'Emmental, qui avait fermé suite à un regroupement. Un bonheur n'arrivant



jamais seul, Franziska Wenger a donné naissance quelques jours auparavant à leur troisième enfant. Celui-ci étant né prématuré, les parents ont dû assurer une forte présence et avaient même hésité à se rendre au gala de remise des

prix. Ils ont finalement pu s'organiser et grand bien leur en a pris, puisqu'ils ont décroché leur magnifique récompense. Pour les amateurs, le Cortébert aux herbes est bien évidemment disponible au magasin de la fromagerie. | mbu

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Travail social à l'école : les besoins régionaux précisés

A la prochaine assemblée générale du service d'action sociale Courtelary, qui se déroulera le 24 octobre dans le chef-lieu régional, notre commune sera représentée non seulement par Herrmann Liechti, délégué, mais également par le conseiller municipal en charge de l'éducation, Erwin Dornbierer. Ce dernier présentera un rapport sur les besoins en matière de travail social en milieu scolaire, à l'échelle du syndicat scolaire auquel nous appartenons.

Avec la famille et la prévention

On rappellera qu'au moment où Erwin Dornbierer a repris le dicastère des écoles, Corgémont s'apprêtait à engager un travailleur social en milieu scolaire, qui aurait officié pour les élèves de notre commune et ceux de notre voisine Sonceboz-Sombeval. Cortébert et Péry-La Heutte avaient effectivement décliné l'offre de se rallier à cette organisation.

Reprenant le dossier en cours, le nouveau conseiller municipal a lancé une nouvelle analyse approfondie, en étudiant parallèlement ce qui se fait dans ce domaine sur

l'ensemble du Jura bernois et les demandes émanant directement des établissements scolaires. « Or il est apparu que les écoles souhaitent l'apport concret d'un travailleur ou d'une travailleuse qui puisse s'intéresser non seulement à l'élève, mais également à sa famille. De surcroît, le corps directorial et enseignant a mis en évidence le besoin d'un travail de prévention effectif, qui permette d'anticiper les éventuels problèmes », précise Erwin Dornbierer. Non sans souligner que son analyse met au jour le souhait, et même la nécessité, d'un poste qui ne remplace pas la médiation scolaire, mais qui la complète.

Tous ensemble

Plus avant, l'étude a mis en exergue les problèmes qui auraient pu résulter d'un poste créé par deux seuls membres du syndicat scolaire. « Il n'était pas vraiment envisageable d'engager dans nos établissements scolaires un/e travailleur/se social/e qui doive laisser de côté les élèves de Péry-La Heutte et de Cortébert. »

Estimant que le poste doit couvrir l'entier du syndicat scolaire, pour le moins, la com-

mune a donc décidé de porter le cas devant le Sasc.

Le 24 octobre, s'ils approuvent le projet de travail social en milieu scolaire, et accessoirement le crédit de 10000 francs nécessaire à son élaboration, les délégués permettront donc au Sasc de réfléchir à la meilleure manière de satisfaire les besoins exprimés dans l'étude curgismondaine. | cm

Sigeom fera la mise à jour

C'est au bureau spécialisé Sigeom SA, installé notamment à Sonceboz-Sombeval, que le Conseil municipal a décidé lundi soir de confier la mise à jour des mensurations officielles dans la zone « hors village ». Il a choisi son offre, plus intéressante que celle de l'autre bureau soumissionnaire, à savoir Rolf Eschmann SA de Courrendlin.

On rappellera que cette mise à jour est devisée à quelque 435 000 francs au total, dont environ 30 000 francs à charge de la commune, une fois déduite les subventions fédérale et cantonale. | cm

Les cassons combustibles mercredi prochain

La prochaine collecte des cassons combustibles se déroulera le mercredi 16 octobre. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention : les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi : le bois issu de démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands !

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc). Tout objet non recy-

clable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | cm

Délégation

Erwin Dornbierer représentera le Conseil municipal à l'assemblée générale annuelle de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB), qui se déroulera le 23 octobre à Saint-Imier. | cm

Il y a 150 ans : Corgémont en 1869

Durant l'année 1869, le conseil municipal a siégé à 23 reprises ce qui correspond à peu près au nombre de séances actuelles. Par contre, l'assemblée générale s'est réunie 7 fois, le dimanche à 13h, alors qu'aujourd'hui il n'y a en principe que deux assemblées par année.

De la groise pour de l'herbe

Une corvée est imposée aux paysans de conduire de la groise sur le chemin Borbreux-Courtine. Chaque propriétaire qui estive du bétail est tenu d'amener un char de groise par grosse bête.

Le délégué du conseil se rend à la réunion de la Société d'agriculture du district de Courtelary, avec mandat de faire son possible pour que l'étalon anglais soit vendu à un propriétaire de Corgémont. Le conseil décide de faire encore un sacrifice de 100 francs pour cet étalon, afin de faciliter l'observation des conditions de l'Etat imposées aux propriétaires de chevaux anglais acquis par la Confédération.

Glissade entravée

La rampe d'escaliers dans l'école est garnie de boutons en bois, pour empêcher les écoliers de se glisser sur cette rampe, afin d'éviter un nouvel accident. Le vœu de la commission, de défendre aux



Une vue du village tel qu'il se présentait à la fin du 19^e siècle
Photo Collections Mémoires d'Ici

enfants d'établir des glissoires dans les rues publiques, est écarté.

La subvention de l'Etat, pour une maîtresse d'ouvrages non diplômée, n'est que de 20 francs; comme le conseil avait fixé 50 francs, il porte son traitement à 70 francs par an.

Sur demande du Révérend du conseil de fabrique, une somme de 200 francs est versée pour alimenter la caisse paroissiale.

La direction de l'hôpital de Saint-Imier demande à la commune 35 à 40 francs pour les soins apportés à un citoyen; la facture est transmise au comité local des pauvres.

Suite à une plainte déposée contre l'assemblée générale

pour refus de fournir le bois nécessaire pour sa bâtisse, les parties d'un conflit sont entendues par le Préfet, qui les exhorte à entrer en arrangement plutôt que de courir les chances d'un procès. Les parties en question tombent d'accord et se concilient.

Commune fauchée

La commune se trouve dans un pressant besoin d'argent. Un emprunt temporaire de 5000 francs est contracté auprès de la banque.

Au cours de l'année 1869, le rôle des recettes recouvrables est de 11 683 francs, contre 13 822 francs de dépenses.

| roland greub,
archiviste municipal

LE CORMO'ROCK NE CONSENT AUCUN COMPROMIS SUR LA QUALITÉ

Dans une semaine exactement, la 9^e édition du festival mettra le feu à la salle de Cormoret

Deux soirées, un vendredi metal et un samedi rock, huit gangs triés sur le volet, des têtes d'affiche en devenir et très prometteuses, des régionaux aussi, deux vernissages et un prix d'entrée modique: en fin de semaine prochaine, le 9^e Cormo'Rock sera fidèle à ses principes de base.

On va loin, depuis Cormoret!

«Notre festival ne fait jamais aucun compromis sur la qualité»: le ton est donné! Et plus avant: «Nous accueillons souvent des groupes en devenir, mais déjà de très bon niveau.

Ainsi le public du Cormo'Rock peut-il découvrir, sur une scène proche et chaleureuse, des formations qui vont ensuite loin et haut.»

Le soutien aux groupes jeunes appartient en effet aux principes de base de ce festival né en 2015, de la fusion entre le Cormo'Rock et le Cormo'Metal. L'accessibilité en est un autre, avec un prix d'entrée littéralement imbattable, des places de stationnement gratuites (mais limitées cette année en raison des travaux routiers, d'où l'invitation encore plus pressante à utiliser les transports publics), un budget modeste. «Avec un

total de quelque 19500 francs, nous avons un peu abaissé notre budget, grâce à une optimisation des coûts et un effort des artistes.» Ces derniers, on ne manquera pas de le souligner, apprécient la haute qualité technique audiovisuelle offerte à Cormoret.

Du Val-de-Travers et du Tessin...

Pour ouvrir la première soirée, *STUD HIT*, un des rares groupes neuchâtelois de metalcore/hardcore. Guitares rapides, chants hurlés: les gars du Val-de-Travers donneront le ton d'entrée!

Avec les Luganais d'*ETERNAL DELYRIA*, on plongera dans un black metal mâtiné de death mélodique, une musique super précise, qui a d'ailleurs valu à ce groupe une sélection pour le Wacken Open Air (Allemagne), le plus important festival de metal.

... de Cormoret et de Marseille

BURIED SIDE suivra, qui verra son deuxième album, dont la sortie est prévue 48 heures plus tôt. Passages plus techniques, synthé mettant en valeur la mélodie: le gang de Nicolas Py a évolué, ses nouveaux morceaux méritent le détour.

Enfin, pour tête d'affiche de sa première soirée, le Cormo'Rock a choisi le groupe marseillais *LANDMVRKS*, qui partira ensuite en tournée dans les capitales européennes. «Cormoret, puis Berlin, c'est un peu leur programme», s'amuse les organisateurs en soulignant que

les Gaulois sont de véritables bêtes de scène, à la musique très accessible, assez mélodique et aux influences punk/rock. «Un groupe qui monte, très vite, et que nous sommes heureux de pouvoir présenter avant qu'il ne nous soit plus accessible.»

Les nouveautés de D-Fender

La bande à Duja (et à Jacques Babey, un ressortissant de Courtelary!), *D-FENDER*, reformée en 2016 après une première belle histoire datant des années 80, ouvrira la deuxième soirée avec ses toutes nouvelles compositions, son rock charismatique. Bref, un samedi qui démarrera fort!

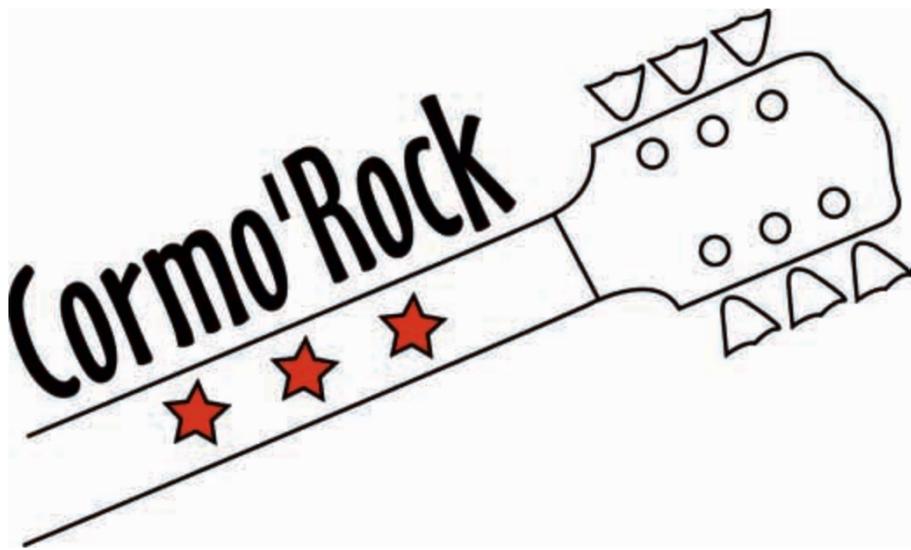
Suivra un gang démoniaque, *KISSING TOADS*, dont la qualité a agréablement surpris le programmeur Nicolas Py, qu'on se le dise. Fondé en 2012, ce groupe fera vivre ici son deuxième album, sorti voici

quelques mois.

Une originalité à ne pas manquer: *ARCHAIR*, soit Bastien Jeandrevin et Isis Langel, deux musiciens engagés chacun dans son groupe rock, qui mènent en parallèle un projet à deux. Eux aussi ont choisi le Cormo'Rock pour vernir un premier EP dont le rock garage est qualifié d'excellent.

Un show incroyable

Conclusion en forme de point d'orgue avec *HALFLIVES*, le groupe italo-gaulois emmené par la chanteuse Linda Battilani, qui lui instille un lumineux concept global: de la pop-rock aux belles influences électro, portée par un visuel hyper léché. «A Paris, ce groupe a présenté un show littéralement incroyable», prévient Nicolas Py. En espérant bien que le public régional saisira cette occasion de découvrir ici une formation que l'Europe entière adulera bientôt. | de



BURIED SIDE verra son deuxième album au Cormo'Rock! Deuxième depuis la gauche, le régional de l'étape, le programmeur du festival, Nicolas Py



Nicolas Py, programmeur, se réjouit d'amener à Cormoret le gang du charismatique Duja



Le gang italo-parisien *HALFLIVES*, tête d'affiche du samedi, emmenée par la chanteuse Linda Battilani



En direct de Marseille, *LANDMVRKS*, la tête d'affiche de la soirée metal

INFOS PRATIQUES

Dates

Vendredi 18 octobre
20 h 30 *STUD HIT*
21 h 30 *ETERNAL DELYRIA*
22 h 30 *BURIED SIDE*
23 h 30 *LANDMVRKS* (FR)

Samedi 19 octobre

20 h 30 *D-FENDER*
21 h 30 *KISSING TOADS*
22 h 30 *ARCHAIR*
23 h 30 *HALFLIVES* (FR/IT)

Lieu

salle polyvalente de Cormoret

Prix

Entrée 15 francs, jusqu'à 12 ans entrée libre si accompagné d'un adulte

www.cormorock.ch

CormoRock

LES CHAMBRISTES

Beethoven, l'intégrale des quatuors



Les Chambristes reprennent leur intégrale des quatuors de Beethoven avec le grand violoniste italien Girolamo Bottiglieri. Le quatrième quatuor de l'opus 18 sera précédé par deux pièces de compositeurs français: Gebauer, contemporain de Beethoven, et Hersant, un des auteurs vivants les plus joués de nos jours.

«Ce n'est que maintenant que j'ai appris à bien composer des quatuors.» Ainsi s'exprime Beethoven en 1801, alors qu'il vient de terminer son premier recueil de quatuors à cordes à l'âge plutôt avancé de 30 ans: il faut dire que la concurrence des quatuors de Haydn et de Mozart était assez rude pour un jeune compositeur voulant prendre leur suite. Le quatuor N° 4 qu'on entendra à ce concert reste d'ailleurs parfaitement dans la tradition: «un violon qui s'exprime et

trois comparses qui servent la soupe» selon le mot d'un altiste. Certes, mais c'est sans compter sur le génie beethovenien qui sous-tend toute cette partition! Elle a sans doute été composée d'après d'anciennes esquisses pour boucher un trou dans ce cycle opus 18; et s'il est extrêmement apprécié du public et des amateurs – qui peuvent se risquer dans l'aventure pour peu qu'ils aient un premier violon pas trop peureux – cet engouement agaçait Beethoven qui de mauvaise humeur s'exclama un jour crûment: «C'est de l'ordure, c'est juste bon pour ce cochon de public!». Voulait-il dire que c'était le plus classique du cycle et que c'était donc normal que ça plaise?

Quoi qu'il en soit, le thème initial du premier mouvement *Allegro ma non tanto* semble monter des profondeurs de

l'âme. Tout ce mouvement, très exalté, est déjà bien ancré dans le romantisme. *L'Andante scherzoso* qui suit est un pur joyau contrapuntique qui passe inaperçu à l'oreille de l'auditeur. Mais nul n'est besoin de s'imposer des cours de fugue pour se livrer à la joie d'écouter cette musique qui trotte joyeusement dans la tête.

Le *Menuet* violent et dramatique – sur lequel il serait bien impossible de danser – contraste avec la petite badinerie de boîte à musique du *Trio*. A noter que le retour au *Menuet* doit être joué encore plus vite et violent. *L'Allegro* final est très excitant. Il alterne un refrain à la hongroise avec des couplets de caractères divers où l'on se surprend à entendre Schubert et Haydn.

Avant ce quatuor, on écouterà une œuvre très plaisante

de François-René Gebauer pour basson, violon et violoncelle. Contemporain de Beethoven, Gebauer fut bassoniste à l'opéra et professeur au tout nouveau conservatoire de Paris. Il est représentatif de la musique française de l'époque: la musique doit être simple et accessible à tous. Mais cela n'empêche ni les trouvailles intéressantes ni les exploits de virtuosité.

Enfin, la pièce du compositeur vivant du jour sera due à Philippe Hersant. Elève de Jolivet, il est le compositeur contemporain le plus primé et célèbre de France. Voici ce qu'il dit de son *Duo Sephardim*:

«Au bassoniste Pascal Gallois revient le mérite de m'avoir suggéré cette union, assez inhabituelle, du basson et de l'alto. Les deux instruments se marient fort bien, me semble-t-il. Car, même s'ils n'appartiennent pas à la même famille, ils présentent des points communs – notamment (et surtout dans le médium), une couleur un peu voilée, intimiste, voire nostalgique.»

Ce morceau s'inspire d'une ancienne chanson séfarade, énoncée en canon par les deux instruments, dès les premières mesures de l'œuvre. Elle revient par la suite très périodiquement et l'on ne s'en éloigne jamais longtemps. Le titre (le titre, seulement!) est un clin d'œil à un magnifique motet, *Duo Seraphim*, qui fait partie des *Vêpres de la Vierge* de Monteverdi.

Malgré la haute qualité de ces concerts, Les Chambristes tiennent à ce qu'ils restent accessibles à tous. C'est pourquoi l'entrée est libre (collecte). Aussi, les familles avec enfants sages sont les bienvenues. | fc

Samedi 26 octobre, 20h
Temple de Courtelary

10 ANS DE CORMOATLAS

Une grande fête en préparation

Pour ses 10 ans d'existence, CormoAtlas propose un délicieux repas marocain, et le Bel Hubert monte sur scène avec sa guitare et ses chansons. C'est dire si la fête sera belle, gourmande, joyeuse!



Vous souvenez-vous des premiers containers que les bénévoles de CormoAtlas remplissaient de fournitures scolaires et de matériel divers récoltés dans la région? C'était il y a dix ans, et ces apports représentaient déjà une aide précieuse pour les enfants, adolescents et jeunes adultes vivant dans les régions montagneuses du Moyen Atlas.

Nouvelle étape: le but est proche!

Depuis quelques années, CormoAtlas concentre tous ses efforts sur la récolte de fonds pour la construction d'un internat à Bouchbel. Grâce à la générosité de la population d'ici, une première étape a pu être réalisée et inaugurée en 2015. Elle garantit à 128 enfants (autant de filles que de garçons) une scolarisation régulière, de bonnes conditions d'hébergement et des activités parascolaires. Mais CormoAtlas s'est engagé à financer aussi la construction de la deuxième étape, qui doublera la capacité d'accueil de l'institution. Et la Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement (FICD), qui gère

des fonds publics et qui a déjà soutenu la première étape, est partante pour la deuxième. Tous les feux sont donc au vert, le but se rapproche!

Prolonger la fête

Le bénéfice intégral de la journée du 3 novembre ira dans le projet Bouchbel. Ce sera une belle manière de prolonger la fête, à laquelle le Bel Hubert participe en toute amitié, bénévole parmi les bénévoles! Il offrira un récital en deux parties, l'une avant (11h30) et l'autre après le repas. Précision gourmande: le menu se composera de keffas, de salades, et d'un dessert à la marocaine.

Quand, où et comment

CormoAtlas fête ses 10 ans le dimanche 3 novembre, dès 11h, à la salle polyvalente de Cormoret. Le prix du repas est de 25 francs par adulte et de 15 francs par enfant. Inscriptions jusqu'au 30 octobre, au 032 944 17 12 ou au 079 682 34 20, ou à l'adresse cormoatlas@yahoo.fr | av

Infos sur www.cormoatlas.ch

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Des paysans se racontent, c'est ce soir!

La compagnie fribourgeoise *Production d'Avril* revient au CCL avec une nouvelle création. Fruit d'un travail d'interview et d'enquête, *Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement?* est un spectacle poignant qui interroge notre relation au monde paysan et à la terre en plaçant une parole souvent négligée sur le devant de la scène.

Il n'y a pas si longtemps, tout le monde ou presque cultivait un bout de terre et était responsable du contenu de son assiette. Et aujourd'hui? L'évolution de nos sociétés nous a fait oublier d'où viennent les produits que l'on consomme. On se nourrit comme si les paysans n'existaient pas.

Une quarantaine de témoignages d'agricultures et agriculteurs romands récoltés par l'équipe d'Isabelle-Loyse Gremaud forment l'essentiel du texte du spectacle. Les paysans se racontent et se souviennent. Malgré leurs différences, des préoccupations se rejoignent d'un récit à l'autre. On y parle politique et prix du lait, solitude et manque de reconnaissance, mais aussi des beautés et des libertés offertes par un métier que la plupart n'abandonneraient pour rien au monde.

Avec un théâtre engagé et ancré dans le réel, *Production d'Avril* souhaite rétablir le dialogue entre notre société et celles et ceux qui la nourrissent. Réflexion sur nos liens perdus à la terre et au monde de la paysannerie ainsi que notre rapport à la consommation, *Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement?* donne la parole aux paysannes et aux paysans. A nous de l'écouter.

Mise en scène: Isabelle-Loyse Gremaud.

Jeu: Emilie Bender, Olivier Havran, Isabelle-Loyse Gremaud, Jean-François Michelet, Camille Piller, Vincent Rime.



Vendredi 11 octobre à 20h30
CCL, Marché 6, Saint-Imier

Réservations:
information@ccl-sti.ch
032 941 44 30



Derniers moments pour s'y rendre!

L'exposition *Soudain surgit l'étang* de Sylvie Aubry est encore à voir au CCL jusqu'au 20 octobre prochain.

Rappelons comment l'artiste décrit les peintures exposées sur le sujet de l'étang: «Un jour, je me suis intéressée à l'étang de la Gruère vu du ciel. La fluidité de la forme noire de l'eau m'a surprise, propre à suggérer histoires et fantasmes. Elle

m'a parue étrange, bizarrement belle, elle m'a agacée. Au premier regard, j'y voyais un animal en mouvement, figure d'un autre temps, pas à l'échelle de l'homme, portant l'empreinte d'une mutation lente. J'ai voulu voir où cette forme m'entraînerait. Du noir de la tourbe a surgi la couleur.»

Vous y découvrirez également *Le livre pour toi*, un livre

d'artistes pour enfants qui est coréalisé avec Françoise Matthey. Profitez des quelques jours qui restent pour vous rendre au CCL. | mb

Exposition à voir jusqu'au 20 octobre
CCL – Saint-Imier
Mercredi à vendredi de 14h à 18h
Samedi et dimanche de 14h à 17h
Entrée libre

Reclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?

clin d'œil

CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 15 et 16 octobre: Abbé Patrick Werth, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 078 720 57 87, patrick.werth@kathbielbienne.ch. **Du 17 au 19 octobre:** Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

Messes: samedi 16 novembre, 17h, Chapelle de Reuchenette suivie du verre de l'amitié à la salle Sainte-Bernadette; samedi 24 décembre, 17h, messe des familles. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Bazar: samedi 2 novembre, centre communal, Péry.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit Yoki: téléphoneur pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32 quelques jours avant.

Rencontre des aînés Péry: mercredi 16 octobre, 14h, après-midi jeux à la salle de paroisse au Centre Communal, pour tous renseignements: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence: Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER rue des Roses 6
case postale 207

Célébration: dimanche 3 novembre, 10h, à Saint-Imier.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 12 octobre à 17h30, messe pour Theresine Denise Donzé, Dina Ciampi et Edmond Grimaître; jeudi 17 octobre à 9h, messe.

Méditation du chapelet: mardi 15 octobre à 17h.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 12 octobre, 18h à Corgémont; dimanche 13 octobre, 10h à Saint-Imier.

Chapelet: mardi 15 octobre, 19h à Saint-Imier.

Shibashi: mercredi 16 octobre, 9h30 à Saint-Imier.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte des récoltes bilingue: dimanche 13 octobre, 10h, temple de Corgémont, avec la présence du Männerchor de Corgémont. Le culte sera suivi d'un apéritif et d'une soupe aux pois.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Groupe des aînés: nous nous retrouverons mardi 15 octobre à 14h à la salle de paroisse, pour un temps de lectures animé par un invité. Ce moment sera suivi des traditionnels quatre heures.

Acte ecclésiastique: dimanche 6 octobre, Andrina Zeller a été baptisée à la chapelle de Cortébert.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohemuth, 032 963 11 89
4hohemuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 13 octobre, 9h45 à la chapelle à Cormoret, culte présidé par le pasteur A. Wimmer. Collecte: Fonds de la chapelle.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Méritat, pasteur, 032 944 11 63
jphmerlat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 13 octobre, 10h, sainte-cène (Echange de chaire; officiant, Marco Pedrolì).

Conseil de paroisse: jeudi 17 octobre, 8h30, Cure.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 13 octobre, 10h, à Vauffelin, sainte-cène. Officiant: Gilles Bourquin. Thème: *De quels dangers les Écritures sont-elles censées nous prévenir?* (Luc 16, 19-31). Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse française de Thoune.

Préparation à Noël: tous les enfants de la paroisse de la 2H à la 6H sont invités à la préparation de Noël. Dates des rencontres: 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre et 14 décembre au Grain de sel à Orvin. Chaque fois de 9h à 11h30, les rencontres forment un tout et déboucheront sur le culte du 15 décembre, 17h, à Orvin. Renseignements et inscriptions auprès d'Anne Noverraz, 079 852 98 77, noverraz.plagne@swisslogique.ch. Dernier délai le 21 octobre.

Rencontre des aînés Péry-La Heutte: mercredi 16 octobre, 14h, après-midi jeux, salle de paroisse.

Café Vert Les Aiguilles Vertes: vendredi 18 octobre, 14h-16h, Résidence Les Roches à Orvin.

Couture: jeudi 17 septembre, 9h15, salle de paroisse, Péry.

Fruits TerrEspoir: livrons le 23 octobre à Péry et Vauffelin, le 24 octobre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 31 octobre.

032 485 11 85

(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 13 octobre, 10h, La Ferrière, sainte-cène (Echange de chaire; officiant, Marco Pedrolì).

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 13 octobre, culte avec échange de chaire à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Serge Médebielle. Offrande: Table Couvre-toi.

Culte d'adieu du pasteur Jean-Philippe Méritat: dimanche 20 octobre, 10h, Courtelary, suivi d'un repas sur inscription au 079 271 99 10. Pour un transport: 032 941 37 58 en matinée.

Coup de Chœur 2019, 1^{re} répétition: dimanche 20 octobre à 19h à la cure de Saint-Imier.

Au programme de cette année: Mozart, avec la Messe brève KV 220 (Messe des Moineaux), le Benedictus KV 258, et le Sanctus et Benedictus KV 275. Participation au culte de la nuit de Noël, et concerts le 26 décembre à la collégiale, et le 27 décembre à l'église de Lajoux. Bienvenue à toutes celles et ceux qui aiment chanter!

Femmes protestantes: la Baratte est en pause durant les vacances scolaires, reprise le 25 octobre.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 15 octobre de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Pasteur desservant: Alain Wimmer
079 240 63 16
alain.wimmer@bluewin.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00
paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte bilingue des récoltes: dimanche 13 octobre, 10h à Corgémont.

Aînés: mardi 15 octobre de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: Anne-Rose Riesen, 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur
(42% dans la paroisse
et 13% dans le syndicat
des paroisses réformées
de l'Erguël),
032 489 17 68, 076 536 53 26
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 13 octobre, 10h, Sonvilier: échange de chaire. Officiant: Richard Riesen.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse et service
de taxi: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

Site internet: www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES

rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 13.10.19 um 10 Uhr in Corgémont, zweisprachig, mit den Pfarrern David Giauque und Stefan Meili und dem Männerchor Corgémont. Anschliessend Apéro und Erbsuppe.

Christina und Stefan Meili
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 13 octobre, 10h, église, pasteure F. Surdez. Collecte en faveur de PPP-projets en Suisse et en Europe. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 68 14. Verre de l'amitié à l'issue du culte.

Célébration œcuménique home Les Lovières: lundi 14 octobre, 15h, salle polyvalente, célébrant N. Bessire.

Célébration œcuménique home Oasis: mardi 15 octobre, 14h, célébrante F. Surdez.

Bureau du Conseil de paroisse: mercredi 16 octobre, 17h, maison de paroisse.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière matinale: pause pendant les vacances d'automne, reprise le 22 octobre.

Repas des aînés: mardi 22 octobre, dès 12h à la cure, inscriptions au 078 822 35 34 ou au 032 941 56 77 jusqu'au vendredi 18 octobre.

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

La Petite Pause: vendredi 18 octobre de 8h à 11h à Cormoret.

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN Le Crêt 2

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Culte: dimanche 13 octobre à 10h avec le pasteur Luc Normandin, thème: *Dieu cherche des héros ordinaires*. Ecole du dimanche et garderie. Café et prières avant et après la rencontre.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 13 octobre, 9h30, culte avec Bertrand Mathys. Garderie et école du dimanche.

Cellule de prières: mardi 15 octobre, 20h, chez Yvette et Théo Bøegli.

Bertrand Mathys, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 13 octobre, 10h, prédication Daniel Molla. Ecole du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 13 octobre, 9h30, message et école du dimanche.

Cellule de maison: mardi 15 octobre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 13 octobre à 10h à Jean Guy – Groupe juniors, garderie. **Moment de prière et de silence:** mercredi 16 octobre à 13h30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN

Grand-Rue 58

The turning: le virage du 12 au 19 octobre, partager l'Évangile et former les gens intéressés pour qu'ils puissent opérer un virage positif dans leur vie.

Culte: dimanche 13 octobre, 9h45, message: Pascal Donzé, école du dimanche et garderie.

Prière 29B12: lundi 14 octobre, dès 19h30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 15 octobre, 9h.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

032 487 32 17
eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Groupe de jeunes: samedi 12 octobre, 19h30.

Gottesdienst: Sonntag 13. Oktober, 10 Uhr.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et de soutien reçus lors du décès de

Philippe Portmann

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, chacune, nous remercions toutes les personnes, la famille Allemann en particulier, qui nous ont entourés par leur présence lors de la cérémonie d'adieu, pour leurs messages ou leurs fleurs.

Corgémont, octobre 2019

Famille Reinhard

FUSION DE COMMUNES DU HAUT-VALLON

120 personnes se sont penchées sur leur avenir communal

Les contours de la nouvelle commune présentés en détails le 2 octobre à Saint-Imier

Quelque 120 personnes, habitants de toute la région, avaient répondu positivement la semaine dernière à l'invitation du comité de fusion des communes du Haut-Vallon, lequel détaillait l'état des travaux et des rapports rendus ces derniers mois.

Après avoir présenté les orateurs de la soirée, le président Benjamin Rindlisbacher rappelait que depuis la dernière séance publique (Sonvilier le 31 janvier 2019), le Copil a étudié les rapports des cinq groupes de travail et pris déjà certaines options. Il a rencontré les communes voisines, ainsi que certaines autorités cantonales.

Les armoiries attendront le printemps

Andreas Niederhauser annonçait du retard dans le projet d'armoiries, dû à des raisons de santé. M. Vermot développe actuellement trois propositions qui seront soumises pour vote aux conseils municipaux et aux groupes de travail. Le modèle choisi sera présenté à la population lors de la prochaine séance d'information publique, prévue au printemps prochain.

Il revenait ensuite à Patrick Tanner de présenter le Règlement d'organisation de la future

commune, en phase de finalisation et qui sera soumis à la population dans le cadre de la votation sur la fusion.

Ce RO avait déjà été présenté à Sonvilier, avant de passer en phase de consultation. Des propositions faites à cette occasion, le maintien des noms de localité est un principe acquis, inscrit dans le RO à l'article 1, tout comme celui de faire voter le corps électoral sur les plans de quartier pour la production d'énergies renouvelables. Il en va de même pour le budget communal, soumis dans tous les cas au référendum facultatif. Enfin, l'obligation de domiciliation dans la commune d'Erguël, pour siéger dans des commissions avec ou sans pouvoir décisionnel, est inscrite à l'article 8.

12 ans suffisent

Le Copil a par contre rejeté l'idée de prolonger à 4 législatures la durée maximale d'éligibilité. Il s'est prononcé pour le maintien d'un Conseil municipal à 5 membres, et non davantage. Ce nombre permet de garder un bon équilibre entre les chefs de service et les membres de l'exécutif, souligne-t-il, en craignant qu'un nombre plus élevé

de politiques présente un risque de distorsion.

Quant à la prolongation proposée des cercles électoraux (qui garantiront une représentation de chaque ancienne commune) durant deux législatures, le Copil couche sur ses positions, qui tient à ne pas prolonger un système intermédiaire; après quatre ans, il faut que l'organisation de la nouvelle commune entre pleinement en fonction.

Le comité n'a pas été convaincu non plus par la proposition d'abaisser à un vingtième le seuil de signatures d'ayants droit pour la convocation d'un forum villageois; le dixième prévu lui paraît parfaitement adapté.

Enfin, quant au langage inclusif, le Copil est actuellement en discussion à ce sujet avec un juriste du canton.

Les organes politiques

Rappelons que le Conseil général comptera 39 membres élus au système proportionnel, avec cercles électoraux pour la première législature.

Des commissions municipales seront nommées par le Conseil général. Afin de favoriser les minorités, les suffrages obtenus



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary



L'administration de la nouvelle commune sera répartie sur deux sites. Transports publics et urbanisme, notamment, seront installés à Courtelary

lors de la dernière élection du Conseil général sont déterminants. Ce système garantit au maximum le droit des minorités.

Au Conseil municipal seront élus un maire au système majoritaire sur l'ensemble des anciennes communes et 4 conseillers au système proportionnel.

Les départements du nouvel Exécutif: mairie (chancellerie, services généraux, finances, économie, tourisme, culture et police); bâtiments, infrastructures et sports; urbanisme, environnement et mobilité; équipement; action sociale et instruction publique.

Les taux d'activité estimés: 40% pour les conseillers et

80% pour le maire, qui dirigera deux départements.

Droits populaires élargis

Les séances du Conseil municipal se tiendront en journée, ce qui permet d'ouvrir plus largement la réflexion, d'aller plus loin dans les dossiers. Conseillers et conseillers municipaux pourront conserver une activité professionnelle à 80% au maximum, le maire à 40%.

Les droits populaires seront étendus, avec l'initiative communale (4% des ayants droit au vote, soit 232), le référendum (4% des ayants droit), le droit de pétition et le fameux forum villageois avec force d'initiative auprès du Conseil général. Le

Conseil municipal doit convoquer un forum villageois si 1/10^e des ayants droit au vote d'une localité le demande.

A la majorité des ayants droit au vote, la décision du forum villageois a force d'initiative auprès du Conseil général.

Les compétences financières seront à peu près identiques à la pratique actuelle, le Copil ayant fait preuve de prudence, et dans ce domaine le référendum facultatif est appliqué à un seuil très bas (4%).

Saint-Imier n'aura pas la majorité

Pour les premières élections municipales, on constituera des cercles électoraux qui garantiront une représentation géographique optimale. Le cercle formé de Renan et Sonvilier (23% de la population) et celui de Courtelary-Cormoret (21%), obtiendront chacun un conseiller municipal et 10 conseillers généraux, Saint-Imier (56%) aura deux membres de l'Exécutif et 19 du législatif.

On a veillé à ne pas donner de majorité à Saint-Imier.

Benjamin Rindlisbacher a rappelé la garantie de l'emploi et du salaire décidée pour le personnel communal. | copil

L'administration répartie entre Courtelary et Saint-Imier

Présentant le rapport du groupe de travail consacré à l'administration, John Buchs soulignait que ses douze membres ont notamment regardé attentivement ce qui se passe ailleurs dans des communes fusionnées, puis inventoriés les locaux disponibles, avant de décider de donner deux sites à la nouvelle administration: à Saint-Imier la mairie, la chancellerie, la police, l'équipement, l'énergie, le génie civil, l'action sociale, l'instruction publique; à Courtelary l'urbanisme, l'environnement, la mobilité, les déchets, les travaux publics, les infrastructures et sports, les relations avec la préfecture, les transports publics.

Le service social sera représenté sur les deux sites, le personnel et le matériel des travaux publics demeurera dans chaque localité.

A domicile

Au début de la nouvelle commune, durant une période à définir, un service à domicile sera proposé aux personnes à mobilité réduite domiciliées dans les trois communes privées d'administration (Cormoret, Sonvilier, Renan).

Les bureaux de vote et l'affichage officiel seront maintenus en l'état, les enveloppes de vote par correspondance seront

adressées à la commune-siège. Cinq cartes journalières CFF seront à la disposition des habitants d'Erguël.

Il appartiendra aux nouvelles autorités de décider la création probable d'un guichet virtuel pour la commune.

Les écoles maintenues

Jacques Hirtzel présentait le volet scolaire. Il n'y a pas de changement notable à prévoir dans le terrain; les sept écoles actuelles (Mont-Soleil, Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary) seront placées sous une même administration et il sera proposé à Villeret de collaborer avec cette entité.

Seule innovation importante: une classe intitulée *objectif apprentissage* sera créée à Courtelary, pour tous les élèves de section G que comptera la nouvelle commune.

Les trois Ecoles à journée continue (Renan-Sonvilier, Le Griffon de Saint-Imier et Le Carrousel de CoViCou) garderont une véritable autonomie organisationnelle, mais seront regroupées sous une fondation commune.

Les moyens de transports actuels seront conservés et renforcés notamment dans le secteur des Savagnières.

Un nouvel organe

La principale nouveauté résidera dans l'organisation, avec la création de conseils des parents. Il s'agira de groupes de parents concernés par une école, organes de dialogue et de proposition, sans pouvoir décisionnel mais collaborant avec la direction.

Ils seront chapeautés par la Coordination des conseils de parents, laquelle nommera les deux commissions d'école au rôle purement stratégique.

Thierry Graber présentait le volet Crèches et EJC, pour lesquelles le souci du groupe de travail a été de maintenir les prestations en l'état, de garantir une harmonisation à l'échelle de la nouvelle commune et un fonctionnement commun. De ce fait, la commune d'Erguël confiera

la gestion de ces institutions (qui fonctionneront sur contrats de prestations) à la Fondation La Pelouse, où elle détiendra la majorité.

Voilà qui mettra un terme aux différences de tarifs notamment, tout en permettant une vision pédagogique commune.

Culture: on ne change pas...

Dans le domaine de la culture, il n'y aura pas de conséquences majeures pour les institutions recensées. Constatant que de nombreux associations ou groupements font appel à certaines ressources des communes actuelles, le groupe de travail est parti du principe que la nouvelle commune continuera à soutenir ces activités.

Les bibliothèques, très utilisées, demeureront dans les villages, mais sous une organisation commune, avec unification des rémunérations.

Social: un service propre à Erguël

Dans le domaine social, il n'y aura pas de conséquences majeures pour les agences AVS, l'APEA (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte), le délégué interjurassien à la jeunesse, l'Espace Jeunesse Erguël, l'EMS Hébron, le Sasdoval et les autres animations socio-culturelles villageoises.

Gros morceau du travail dans ce domaine, le service social. Pour garantir les meilleures prestations à la population, le groupe a opté pour une des



Les écoles seront maintenues dans les villages

quatre variantes étudiées, à savoir la création d'un service social propre à la nouvelle commune, qui proposera ses prestations sous forme de mandats aux autres communes de la région. Ce service sera inclus dans une réflexion et un travail d'action sociale plus large, permettant de travailler en amont et en soutien de la mission du service (EJE, agence AVS, programmes d'insertion, ...).

Une vision d'avenir

Dans le domaine de l'urbanisme et de la mobilité, Francis Daetwyler soulignait que la fusion permettra une vision d'avenir et constitue une belle opportunité, garante d'un net renforcement de l'autonomie communale, en matière de révi-

sion de l'aménagement et de construction.

La révision complète de l'aménagement interviendra dans un contexte général plus restrictif, où l'on lutte contre le mitage du territoire et où l'on soutient la densification de l'habitat. Elle permettra le passage à un Centre régional d'importance cantonale et pôle de développement économique couvrant l'entier du nouveau territoire.

Dans le domaine des constructions, alors qu'actuellement les communes sont compétentes uniquement pour l'octroi des permis de bâtir simples, la nouvelle commune pourrait jouir de compétence pour tous les permis.

Quant à l'entretien des chemins de campagne, la nouvelle commune pourra appliquer une politique cohérente, avec un financement garanti par un fonds.

Eau, énergies et Cie

Le groupe de travail consacré aux services techniques a listé de nombreuses propositions: création d'un service *multi-fluides* (eau, eaux usées, électricité, gaz, réseaux de télécommunications); un Service de l'Equipement placé sous la direction d'un chef de service; chaque domaine (eau et gaz, électricité, assainissement, téléseuil) dirigé par un chef

de domaine; un service de permanence pour l'eau et le gaz, l'électricité et le téléseuil.

Une partie des employés communaux actifs actuellement à temps partiel dans les domaines de l'eau et de l'assainissement de chaque commune et possédant des qualifications techniques seront intégrés dans le service de l'Equipement, en fonction des moyens financiers disponibles. Les postes de travail des différents collaborateurs seront répartis dans plusieurs des communes actuelles.

Uniformisation

Seront introduites une uniformisation du modèle de taxation et du règlement pour l'eau et les eaux usées, ainsi qu'une facturation centralisée.

Le groupe de travail préconise également que la tarification puisse se faire selon un modèle éprouvé, soit pour la taxe de base sur le principe de paliers de consommation (système ayant l'avantage d'être influencé par la consommation propre).

Il souhaite que le système des financements spéciaux soit conservé et que les tâches des employés communaux actuellement multi-tâches soient réparties dans la nouvelle structure fusionnée de manière à ce qu'ils n'aient qu'un seul supérieur hiérarchique.

Quant au prix de l'eau, le groupe de travail estime sa calculer prématurée. Ce prix apparaîtra évidemment dans les documents de la votation finale.

Patience pour les chiffres

Jean-Claude Vaucher, rapporteur du groupe de travail ad hoc, précisait que le budget sera prêt pour la séance du printemps prochain; il s'appuiera sur l'entier des choix stratégiques, les effets de la RFFA, les bons de garde et la réévaluation des immeubles notamment.

Les administrations communales actuelles travaillent d'arrache-pied pour réunir tous les chiffres nécessaires.

Il rappelait le principe capital de ce budget: taxes et quotité fiscale seront unifiées à l'échelle de la nouvelle commune. | copil

La suite

La validation des rapports finals interviendra à la fin de cette année, puis leur présentation et celle du budget, en séance d'information publique au printemps 2020. Suivront: des débats publics sous une forme encore à définir; la votation populaire définitive le 27 septembre 2020; l'élection des nouvelles autorités communales au printemps 2021; l'entrée en force de la nouvelle commune est agendée au 1^{er} janvier 2022. Rosemarie Jeanneret soulignait un fait important: les nouvelles autorités pourront travailler dès leur élection, sur les règlements et autres décisions en particulier. | copil

Un débat succinct

Le débat qui suivait a été court, l'assistance n'a posé que quelques questions, généralement de détails. On a ainsi appris que les nouvelles compétences en matière de construction concerneront uniquement les zones à bâtir ou d'habitation, donc pas Mont-Soleil. Quant à solliciter encore la commune de Villeret, future enclave, le Copil a souligné qu'à un an du vote final, il serait par trop compliqué de reprendre tout le travail pour y adjoindre une commune. Le cas échéant, à Villeret de présenter ultérieurement une demande d'adhésion. Quant aux salaires des employés communaux, on peut s'attendre à un lissage, mais pas par le bas. Personnel toujours: les taux d'emploi des chauffeurs scolaires ne devraient pas varier, en tout cas pas à la baisse. Enfin, sur question à ce sujet, le Copil a annoncé qu'il va réfléchir à une possibilité de consulter la population avant de choisir les nouvelles armoiries. | copil

Des Scarabées au Café de la Gare

Depuis 2018, le Forum culture met sur pied des volets de médiation qui consistent en une action de médiation en réseau réalisée à partir d'un point de départ particulier: une institution culturelle, une compagnie régionale, des médiateurs, des outils numériques, des personnes en situation de précarité.

La Poésie du Scarabée est un projet d'action culturelle initié par le Forum culture et porté par la compagnie La Dérive. Une troisième restitution publique de l'atelier artistique aura lieu mercredi 23 octobre à 17h15, au Café de la Gare de Tramelan. L'entrée sera libre.

Une demi-douzaine de personnes fréquentant le Centre social protestant Berne-Jura ont participé à cet atelier artistique hebdomadaire sur plusieurs mois. Le but de cette action de médiation, menée par Emilia Catalfamo, est de

relier ce public singulier à des œuvres littéraires et des institutions culturelles locales à travers des ateliers artistiques. Les participants ont réalisé une ethnographie imaginaire de la ville à l'aide d'objets du quotidien amassés. Il s'agissait pour eux de ramasser des objets jetés dans la rue et d'imaginer leurs histoires. Un recyclage poétique qui fait écho au mode de vie du scarabée, animal se nourrissant des déchets des autres animaux. Les participantes et les participants ont ainsi créé des récits liés, par exemple, à un serpent de carnaval, un emballage de bonbon ou encore une pelure d'orange, en s'inspirant de la littérature du quotidien: Georges Perec, Sophie Calle et Paul Auster, notamment. A qui ces objets ont-ils appartenu? A quoi ont-ils servi? Réponse au Café de la Gare de Tramelan. | ns

Jean Pierre Béguelin expose au CIP

C'est devenu une tradition. Tous les 5 ans, Jean Pierre Béguelin expose son travail aux cimaises du CIP. L'artiste tramelot, dont la nature est sa principale source d'inspiration, nous réserve quelques nouveautés.

Les quatre saisons et les éléments de la nature qui la composent sont une source intarissable pour la création artistique. Le travail de Jean Pierre Béguelin débute souvent par l'observation d'éléments simples: un fragment d'écorce, une racine tortueuse, un sous-bois, une fissure dans un rocher, un bloc calcaire. L'artiste aime aussi s'inspirer des plans d'eau, des effets de neige et de glace et des magnifiques paysages de l'Arc jurassien. Ils sont autant de structures et de couleurs qui lui permettent de transcrire ses émotions et sa perception sur la toile ou le papier.

Jean Pierre Béguelin expérimente d'autres techniques en utilisant par exemple des petites plaques d'acier comme support. Il présentera également quelques sculptures (en

albâtre, béton et acier) et une petite série de travaux réalisés en technique mixte (acryl, encre de Chine, fusain) sous la forme de compositions inédites.

Membre actif de la SPSJ (Société des peintres et sculpteurs jurassiens) depuis 1997, Jean Pierre Béguelin a plus de 40 expositions personnelles à son actif: Tramelan, Courtelary, Delémont, Soyhières, Saignelégier, Neuchâtel, Martigny, Montreux, Sierre, Saint-Luc, Genève, Berne et Bienne. Il a participé à plus de 25 expositions collectives. | mc

Jusqu'au dimanche 10 novembre
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
samedi et dimanche de 15h à 18h
CIP Tramelan
www.cip-tramelan.ch
www.jpbeguelin.ch



Le parc éolien de Jeanbrenin n'est pas une fatalité

Les communes de Cortébert, Corgémont et Courtelary ont lancé une procédure d'information et de participation de la population concernant le projet de parc éolien à Jeanbrenin. Ce projet des BKW prévoit la construction de 4 machines de 150 mètres de haut, en face de la localité de Tramelan.



Projet de centrale éolienne de Jeanbrenin, vu depuis Tramelan

Le projet éolien de Jeanbrenin pourrait presque passer inaperçu: quatre machines, situées dans le prolongement du site existant du Mont Crosin, peu visible depuis le vallon de Saint-Imier. Pourtant, le projet est hautement problématique. «Son impact visuel sera très fort pour les habitants de Tramelan, qui finiraient par se retrouver enserés entre deux centrales éoliennes», déclare Martial Voumard, président de l'association PHP Jura bernois. Pour rappel, le projet de la Montagne de Tramelan, plus avancé dans la procédure que celui de Jeanbrenin, est actuellement devant les tribunaux et, selon l'issue, sa construction par les BKW pourrait débuter dans quelques mois.

Par ailleurs, le site de Jeanbrenin est peu propice en raison de sa richesse naturelle confirmée par le plan directeur régional: biodiversité, conflit avec les oiseaux migrateurs, colonie de chauves-souris, le tout dans des pâturages boisés remarquables du point de vue paysager.

Soucieuses d'informer la population, les associations Paysage Libre BEJUNE et PHP Jura bernois publient ce jour un photomontage exclusif du projet de Jeanbrenin vu depuis Tramelan. Ce photomontage animé (vidéo) est disponible sur le site de PL-BEJUNE.

Les associations invitent en outre la population à prendre position dans le cadre de la procédure d'information et de

participation de la population avant le 25 octobre. Pour aider tout un chacun à préparer sa prise de position, les associations ont rédigé un modèle de lettre comprenant les principaux arguments. Adaptable, le modèle est lui aussi disponible sur le site de PL-BEJUNE.

«Détruire notre patrimoine naturel par des centrales éoliennes n'est pas une fatalité», déclare Michel Fior, président de Paysage Libre BEJUNE, «il existe des alternatives réellement durables et respectueuses de la population». Le message des associations est simple: notre région jouit d'un patrimoine naturel vital pour notre avenir. Le détruire peu à peu n'est pas une solution durable. | mf

EN SALLES



AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

ABOMINABLE

VENDREDI 11 OCTOBRE, 15H
SAMEDI 12 OCTOBRE, 19H
DIMANCHE 13 OCTOBRE, 14H
MARDI 15 OCTOBRE, 17H

de Jill Culton, Todd Wilderman. Tout commence sur le toit d'un immeuble à Shanghai, avec l'improbable rencontre d'une jeune adolescente, l'intrépide Yi avec un jeune Yeti. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1h37.

LE MILIEU DE L'HORIZON

VENDREDI 11 OCTOBRE, 18H
EN PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE DU FILM
LUNDI 14 OCTOBRE, 20H

de Delphine Lehericéy, avec Laetitia Casta, Luc Bruchez, Clémence Poésy. La sécheresse de 1976. Sous le soleil, Gus quitte l'enfance. La nature se désagrège, les sentiments s'exacerbent, le noyau familial éclate: tout craque et se fissure jusqu'à ce que l'impensable arrive. En français. 12 ans. Durée 1h32.

GEMINI MAN

SAMEDI 12 OCTOBRE, 18H

reprise.

LES HIRONDELLES DE KABOUL

DIMANCHE 13 OCTOBRE, 20H

reprise.

AU ROYAL À TAVANNES

DOWTON ABBEY

VENDREDI 11 OCTOBRE, 20H
SAMEDI 12 OCTOBRE, 21H
DIMANCHE 13 OCTOBRE, 20H

de Michael Engler, avec Hugh Bonneville, Laura Carmichael. Le film met en scène la vie de la famille Crowley et de ses serviteurs dans un manoir de la campagne anglaise à l'orée du 20^e siècle. En français. 12 ans. Durée 2h02.

ANGRY BIRDS: COPAINS

COMME COCHONS
SAMEDI 12 OCTOBRE, 17H
DIMANCHE 13 OCTOBRE, 17H
MARDI 15 OCTOBRE, 20H

de Thurop Van Orman. Dans le film, les oiseaux et les cochons continuent de se battre sans relâche. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1h37.

ABOMINABLE

JEUDI 17 OCTOBRE, 20H

voir ci-contre.

JOKER

VENDREDI 11 OCTOBRE, 20H30
SAMEDI 12 OCTOBRE, 21H
DIMANCHE 13 OCTOBRE, 17H

de Todd Phillips, avec Joaquin Phoenix, Zazie Beetz, Robert De Niro. Gotham City 1981: Arthur Fleck est confronté à son échec en tant que comédien. Les échecs de sa vie s'accumulent et sa maladie mentale lui met encore et encore des bâtons dans les roues. En français. 16 ans. Durée 2h02.

LA PREUVE SCIENTIFIQUE DE L'EXISTENCE DE DIEU

MARDI 15 OCTOBRE, 20H

de Frédéric Baillif, avec Jean-Luc Bideau et Irène Jacob. 50 ans après mai 68, un groupe d'amies et amis vieillissants reprend son activité militante pour que la Suisse cesse d'exporter du matériel de guerre. Ils apportent ainsi la preuve qu'il n'est jamais trop tard pour se mobiliser et lutter avec fougue pour un monde plus juste. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 1h25.

FAHIM

MERCREDI 16 OCTOBRE, 20H

de Pierre-François Martin-Laval, avec Ahmed Assad, Gérard Depardieu,

Isabelle Nanty. L'histoire de Fahim Mohammad, champion du monde junior de jeu d'échecs, né au Bangladesh en 2000, et jouant actuellement en France. En français. 6 ans. Durée 1h47.

SHAUN LE MOUTON - LA FERME CONTRE-ATTAQUE

MERCREDI 16 OCTOBRE, 18H
JEUDI 17 OCTOBRE, 16H

de Will Becher, Richard Phelan. Objectif Laine! Shaun Le Mouton et ses amis reviennent dans une aventure intergalactique. Un vaisseau spatial s'est écrasé près de la ferme de Shaun. A son bord, une adorable et malicieuse créature dotée de pouvoirs surnaturels. En français. Pour tous. Durée 1h30.

PAVAROTTI

JEUDI 17 OCTOBRE, 20H

de Ron Howard. Il a conféré aux notes une profondeur touchante et offert à l'opéra une existence en marge de la scène. Fils d'un boulanger de Modène, dans le nord de l'Italie, le ténor du siècle Luciano Pavarotti connaît une ascension lente mais constante faisant tout d'abord de lui le chanteur favori des opéras. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1h54.

CONNAISSANCE DU MONDE

Malaisie, mosaïque des tropiques

Après Cuba, c'est au tour de la Malaisie d'être au centre de la seconde soirée de film-conférence organisée par Connaissance du Monde au cinématographe de Tramelan

De ses grandes villes démesurées comme Kuala Lumpur à ses villages tribaux en pleine jungle, la Malaisie apparaît comme l'un des pays les plus fascinants au monde.

De la profondeur quasi inviolée de ses forêts tropicales aux mystères de ses légendes indigènes, elle réunit une surprenante diversité où se mélangent paysages inoubliables, peuples, religions et modes de vie. Une immersion entre nature sauvage et civilisation, à la rencontre d'une véritable mosaïque ethnique, où l'on découvre notamment l'étonnante organisation des mariages et des baptêmes dans les villes et campagnes reculées.

L'auteure, Sarah-Laure Estragnat, sera la conférencière

sur scène après la diffusion du film. Graphiste diplômée de l'ESAG Penninghen, elle a entamé une carrière de journaliste avant de se passionner pour l'image. Amoureuse de la caméra, elle réalise un premier court-métrage, Soleil Noir, lauréat d'un concours pour le festival de Cannes. Depuis plusieurs années, Sarah-Laure Estragnat s'évertue à créer un monde très personnel, un style pictural où la sensualité et la nostalgie se mêlent, tout en continuant son travail de photographe et de cinéaste. Cela vous réserve une soirée intéressante et un dépaysement garanti. | dc

Mardi 12 novembre à 20h
Cinématographe de Tramelan

Le clin d'œil

Après le Dieselgate
Volkswagen mise sur l'électrique



TERROIR À SAVOURER

Le magazine en est à sa 2^e édition

Jura, Jura bernois, Bienne-Seeland, Pays de Neuchâtel

Second tour pour le magazine *Terroir à savourer*! Une toute nouvelle édition du magazine gourmand qui vise à promouvoir les goûts de nos régions est disponible dès à présent dans différents points de distribution ou sur commande en ligne. Autofinancée, la publication étend son territoire sur Bienne et le Seeland. Elle résulte d'une collaboration étroite et fructueuse entre les offices du tourisme, les offices de promotion du terroir et les Parcs naturels régionaux de la région Jura et Trois-Lacs.

La seconde édition du magazine *Terroir à savourer* a été distribuée au public lors du concours suisse des produits du Terroir à Courtemelon les 28 et 29 septembre derniers. Editée pour la première fois en 2017, cette publication a pour but de promouvoir les goûts, les saveurs et le travail passionné des producteurs dans la région de Jura & Trois-Lacs.

Oeil de Perdrix, saucisses et saucissons, terroir durable, savoir-faire des fromagers d'ici, boissons émoussillantes ou encore splendides terrasses à tester: les lecteurs sont invités à découvrir la richesse et la diversité culinaire de notre terroir. En plus de nombreux portraits de producteurs et de leurs spécialités, le magazine indique de nombreuses bonnes adresses où assumer pleinement sa gourmandise. Un agenda recense les événements «terroir» de la région Jura et Trois-Lacs.

Pour cette seconde édition, le magazine étend son territoire à la Suisse alémanique en couvrant le territoire de Bienne et du Seeland. Tourisme Bienne



Seeland est ainsi venu agrandir l'équipe éditoriale initialement composée de La Fondation Rurale Interjurassienne, Neuchâtel Vins et Terroir, le Parc naturel régional Chasseral, le Parc naturel régional du Doubs, Jura Tourisme et Jura bernois Tourisme.

Autre nouveauté, cette édition sera entièrement autofinancée par les organisations porteuses du projet ainsi que par les producteurs figurant dans le magazine.

Le magazine de 48 pages bilingues français-allemand, tiré à 30 000 exemplaires, est disponible dans les offices de tourisme de la région, dans de nombreux autres points de distribution et en version électronique sur internet sous www.juratroisilacs.ch/terroir | sg



MONT-SOLEIL

Atelier de l'artiste Clemens Ruben

Portes ouvertes



Octobre 2019, dès 14h, atelier Mont-Soleil

Tous les après-midis en octobre dès 14h, les groupes exposent de 2 à 5 œuvres. Ce sont des eaux-fortes, eaux-fortes sur or et des peintures qui sont associées. Un monde intéressant de couleurs vives, et de formes symétriques. Inspirée par la nature, l'homme, la sen-

sualité, la beauté, l'univers, les dieux et l'amour.

Faites connaissance avec l'artiste dans son monde et l'atelier qui se trouve entre le restaurant l'Assesseur et la fromagerie de la Chau d'Abel. | cr

www.clemens-ruben.ch

ACTION PAQUETS DE NOËL 2019

De la joie à Noël pour les plus défavorisés

L'Action Paquets de Noël est à nouveau porteuse d'espoir pour l'Europe de l'Est. Vivres, articles d'hygiène, friandises, articles de papeterie et jouets ne manqueront pas d'émerveiller et de combler de joie les personnes qui se les verront offrir.

L'an dernier, 107 300 enfants et adultes nécessiteux avaient eu la chance de recevoir un paquet de Noël envoyé depuis la Suisse. Joignez-vous à cette action qui fera beaucoup d'heureux! Cette année, 35 semi-remorques transporteront un tiers des paquets en Moldavie, un autre tiers en Ukraine et le tiers restant dans les autres pays visés qui sont l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie et la Biélorussie. Des collaborateurs et collaboratrices locales se chargeront de distribuer les colis aux familles dénuées, aux familles monoparentales dans le besoin, aux retraités misé-

reux, aux personnes souffrant de handicaps ou de maladies et aux écoliers et enfants placés dans des foyers.

Un engagement commun en faveur des personnes dans la misère

En Suisse, des centaines d'églises, d'écoles, d'associations et d'entreprises de même que des milliers de particuliers et de familles prennent part à l'Action Paquets de Noël. Quatre œuvres d'entraide chrétiennes organisent conjointement la collecte, l'acheminement et la distribution des paquets de Noël. Dans les pays de destination,

des partenaires de longue date veillent à ce que les cadeaux soient remis à ceux et à celles qui en ont le plus besoin.

Un contenu standard des paquets pour adultes et enfants

Les colis destinés aux adultes comprendront essentiellement des denrées alimentaires et articles d'hygiène, alors que ceux pour enfants devront être remplis de matériel scolaire, de jouets, d'articles de toilette et de friandises. Vous trouverez la liste complète des articles composant un colis sur le site www.paquetsdenoel.ch et les dépliants informant sur l'action. Nous vous prions de vous en tenir rigoureusement à la liste standard définie afin de garantir un transport sans encombre et une distribution équitable des paquets.

Merci pour votre paquet

Pour la personne qui le recevra en cadeau, votre colis représentera une lueur d'espoir précieuse dans la grisaille de son quotidien, de même qu'un geste de solidarité et une marque d'estime. Jusqu'au 23 novembre prochain, vos colis pourront être déposés auprès des quelque 500 centres collecteurs répartis dans toute la Suisse. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.paquetsdenoel.ch ou pourront aussi être obtenues sur demande auprès des quatre œuvres d'entraide co-organisatrices suivantes:



ACP
rue de l'Industrie 21, 2553 Safnern
032 356 00 80, mail@avc-ch.org

Mission chrétienne pour les pays de l'Est
Bodengasse 14, 3076 Worb
031 838 12 12
mail@ostmission.ch

AEM
Aide aux Eglises dans le Monde
Zelglistrasse 10, 3608 Thounne
033 334 00 50, info@hmk-aem.ch

Licht im Osten
Industriestrasse 1
8404 Winterthur
052 245 00 50, lio@lio.ch

ABBATIALE DE BELLELAY

Des vêpres évoquant David



L'ensemble vocal Gallicantus proposera ce dimanche des vêpres évoquant la figure de David. Cette thématique extraite de son concert «When David heard» met en lumière la place importante que cette figure biblique occupe dans l'inconscient collectif judéo-chrétien.

Il est le roi choisi par Dieu, même s'il n'est pas exempt de grave faux-pas. On peut penser par exemple à son attirance pour Bethsabée et à Urie, son mari, que David expose en première ligne de bataille pour qu'il meure.

Mais David est aussi connu pour avoir exprimé de la manière la plus personnelle et spontanée possible la douleur que peut provoquer un deuil. Et voici la réaction de David apprenant la mort de son fils Absalom: «Lorsque David apprit qu'Absalom avait été tué, il monta dans la salle au-dessus de la porte, et il se mit à pleurer. Tout en marchant, il disait: « Mon fils Absalom! mon fils! mon fils Absalom! Pourquoi ne suis-je pas mort à ta place? Absalom, mon fils! mon fils!» Aucune

rivalité, aussi féroce soit-elle ne peut contenir la tendresse qu'un père peut ressentir pour son fils. C'est cette sincérité du cœur qui nous touche encore aujourd'hui.

David est aussi considéré comme celui qui a écrit les psaumes, ces pièces liturgiques exécutées au Temple et qui expriment de manière saisissante toute la palette des sentiments humains: gratitude, injustice, joie, détresse, etc. Les psaumes sont aujourd'hui encore l'élément essentiel de la prière commune que l'on peut vivre dans les monastères, par exemple.

Deux magnifiques motets anciens évoquant la figure de David, du Gallois Tompkins et du Français Pierre de la Rue, vont encadrer des œuvres vocales liturgiques de la fin du 20^e siècle. Elles feront, avec le Miserere de Mozart, écho aux textes choisis par Nassouh Toutoungi, curé de l'Eglise catholique chrétienne et membre de l'ensemble vocal Gallicantus. | bg

Dimanche 13 octobre, 17h
Abbatiale de Bellelay

Réclame



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du vendredi 11 octobre au jeudi 17 octobre: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du vendredi 11 octobre au jeudi 17 octobre: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, M^{me} A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24, 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24, 032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par3: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Réclame



bechtel-imprimerie.ch

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (à voir sur le site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
@espacejeunesseerguel
f espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 29 octobre: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 2 novembre: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 15 octobre: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 15 octobre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 18 octobre: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 18 octobre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 22 octobre: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 18 octobre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée
Fermé: le mercredi 16 octobre
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi: 9h-11h, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h, 14h-19h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Fermé: tout le mois d'octobre (travaux)
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21
PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)
24 et 31 décembre: 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22h
24 et 31 décembre: 9h30-16h
Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionaux
Fermetures annuelles: 25-26 déc.

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

SONCEBOZ halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
Prix d'inscription 60 francs l'an (30 francs pour les étudiantes)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
responsable, 032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation, 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18h-19h ^{140 cm}, 19h-21h ^{190 cm}
Mardi: 18h-20h ^{190 cm}
Mercredi: 16h30-17h30 ^{120 cm}, 17h30-19h15 ^{140 cm}
Je: 18h-20h ^{190 cm}, 20h-21h ^{140 cm}
Vendredi: 18h-21h ^{190 cm}
Samedi: 9h-11h ^{140 cm}
Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis. 032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

PATINOIRES

ZURICH ARENA TRAMELAN

Vendredi 11 octobre: 14h-16h45, patinage; 18h45-19h45, hockey public
Samedi 12 octobre: 14h15-16h30, patinage et hockey
Dimanche 13 octobre: 14h-16h30, patinage
Lundi 14 octobre: 10h15-11h45, hockey public; 14h-15h45, patinage
Mardi 15 octobre: 10h15-11h45, hockey public; 14h-15h45, patinage
Mercredi 16 octobre: 10h15-11h45, hockey public; 14h30-16h30, patinage
Jeudi 17 octobre: 10h15-11h45, hockey public; 14h-15h45, patinage
Vendredi 18 octobre: 14h-15h45, patinage

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Gardiennage: week-end des 12 et 13 octobre assuré par Magalie Benoit et Jean-Louis Wenger.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Fermé: mardi 15 octobre
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Mercredi: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Chamrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch, www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

MÉMOIRES D'ICI

Projection de films anciens au Marché paysan de Loveresse

L'Unesco encourage les institutions de tous les pays à participer à la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel en montrant les précieuses collections dont elles sont les dépositaires. En Suisse, Memoriav coordonne les actions des organisations désireuses de valoriser leurs archives audiovisuelles. A cette occasion, Mémoires d'ici et la Fondation rurale interjurassienne présenteront quatre films montrant différents visages de l'agriculture dans notre région de 1950 à 1980.

Tourné au début des années 50 à Court, le premier film, muet, plonge le spectateur dans l'univers des primes du bétail.

La deuxième séquence montre Grandval dans les années 60 où le tracteur, la botteleuse et le cheval accompagnent les hommes dans les travaux des champs. Ce film muet a vraisemblablement été réalisé par Edgar Sauvain.

Le troisième film est extrait des archives déposées par La Société d'économie alpestre et d'agriculture de Moutier. Il est consacré au 37^e Marché-Concours de la Fédération jurassienne des syndicats d'élevage bovin qui s'est tenu le 22 octobre 1970 à Moutier.



Grandval, années 60 Mémoires d'ici, Fonds Jean-Daniel Houriet

Robert Zulliger, réalisateur et secrétaire de la société, présente les protagonistes principaux et décrit avec esprit les temps forts de la journée.

Finalement, Jean Krebs filme la prime 1980 organisée par le Syndicat bovin de Bévillard. Grâce aux commentaires de M. Krebs, on apprend tout de l'histoire du syndicat d'élevage: sa création, son essor, l'achat malheureux en 1947 de Victor, taureau stérile...

L'agriculture dans le Jura bernois 1950-1980
Samedi 19 octobre:
 10h, 11h, 14h et 15h
Marché paysan de Loveresse
Auditoire de la FRI
Beau-Site 9 à Loveresse
La projection dure une vingtaine de minutes et l'entrée est libre



Court, Vers 1951-52, Prime du bétail Mémoires d'ici, Fonds Jean-Luc Marchand

AGENDA

EXPOSITIONS

- Exposition collective sur le thème *Nature Humaine*. 25 artistes présentent leurs œuvres. Galerie Espace Noir, Saint-Imier. Jusqu'au 27 octobre. Mardi au dimanche de 10h à 22h, entrée libre.
- Exposition *Soudain surgit l'étang*, de Sylvie Aubry. CCL Saint-Imier jusqu'au 20 octobre.
- Exposition Jean-Pierre Béguelin. CIP Tramelan, jusqu'au 10 novembre. Lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi et dimanche, de 15h à 18h
- Portes ouvertes à l'atelier de l'artiste Clemens Ruben, Mont-Soleil. Tous les après-midi du mois d'octobre, dès 14h

VENDREDI 11 OCTOBRE

- Souper campagnard organisé par la société de développement et d'embellissement, Courtelary. Local Espace Nicolas Béguelin, dès 19h
- Festival punk-rock Keponteam, Espace Noir, Saint-Imier, 19h
- Production d'Avril présente *Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement?*, CCL, Saint-Imier, 20h30

SAMEDI 12 OCTOBRE

- Agora présente deux farces de Michel de Ghelderode, CIP Tramelan, 20h30
- Portes ouvertes du Rail club Pierre-Pertuis, plateau d'Orange, dès 10h

DIMANCHE 13 OCTOBRE

- Agora présente deux farces de Michel de Ghelderode, CIP Tramelan, 17h
- Portes ouvertes du Rail club Pierre-Pertuis, plateau d'Orange, dès 10h
- Vêpres musicales, abbaye de Bellelay, 17h

JEUDI 17 OCTOBRE

- Les récrés du jeudi après-midi, jeux et autres, ancienne école de Vauffelin, de 14h à 16h

VENDREDI 18 OCTOBRE

- Cormo'Rock, salle polyvalente de Cormoret, dès 20h30

SAMEDI 19 OCTOBRE

- Visite guidée de l'exposition de la Fondation Digger à Tavannes à 10h
- *Le Salaire de la Suze*, organisé par Diabète Jura bernois, départ à 9h15, Camille Bloch, Courtelary
- Course à pied Run for Heart, au bénéfice des Cartons du Cœur, Tavannes
- Scierie Paroz à Saicourt, journée de clôture. Démonstrations, visites, animations, soupe au pois, pizza au feu de bois. De 10h à 16h
- Projection de films anciens, Marché paysan, Loveresse. 10h, 11h, 14h et 15h
- Cormo'Rock, salle polyvalente de Cormoret, dès 20h30

DIMANCHE 20 OCTOBRE

- *Le Salaire de la Suze*, de 14h30 à 16h30, rendez-vous devant l'entrée CHEZ Camille Bloch à 14h15

MERCREDI 23 OCTOBRE

- La Poésie du Scarabée, par la compagnie La Dérive, Café de la Gare, Tramelan, 17h15

JEUDI 24 OCTOBRE

- Soirée-conférence: Apéro-bois sur le thème *L'Homme et la Forêt*. Projection d'un film suivie d'explications et discussions. Au Royal, Tavannes, 18h. Entrée libre, inscription souhaitée: info@lignum-jurabernois.ch

VENDREDI 25 OCTOBRE

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir, Vauffelin, 19h
- La Retrouvaille d'Orvin, sortie et visite du musée de la communication à Berne

SAMEDI 26 OCTOBRE

- Concert de l'Ensemble d'Accordeons Péry, suivi du show de Bruno Kobel, centre communal, 20h
- Même pas peur, Halloween. Vauffelin: bricolages, maquillage, sculpture de courges, quémantes de bonbons et soupe
- Les Chambristes en concert, temple de Courtelary, 20h

MERCREDI 30 OCTOBRE

- Rencontres œcuméniques des aînés, *intelligence artificielle & numérisation et l'humain dans tout ça?*, maison de paroisse, Tramelan, 14h30
- Conférence: *Internements administratifs—destins imposés*, CIP Tramelan, 19h30
- Commission du 3^e âge du Bas-Vallon organise une conférence *Comment améliorer son alimentation au quotidien?* Centre communal Plagne, 14h

SAMEDI 2 NOVEMBRE

- Bazar de la Communauté catholique des villages, Péry, centre communal
- Match au loto de la fanfare Montagnarde, Plagne, centre communal, 15h et 20h
- Passion nature d'ici et d'ailleurs, conférences et diaporamas de Beat App. CIP Tramelan, dès 16h30

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

- Swiss Ice Hockey Day, organisé par le HC Tramelan, patinoire
- 10 ans de Cormoatlas, repas marocain et le Bel Hubert sur scène, salle polyvalente, Cormoret, dès 11h

MARDI 5 NOVEMBRE

- Club des Aînés, présentation d'un film

MERCREDI 6 NOVEMBRE

- Né pour lire. Médiathèque du CIP Tramelan, 9h30
- Soirée littéraire avec François Matthey, médiathèque du CIP, Tramelan, 19h45

JEUDI 7 NOVEMBRE

- Soirée de scrabble. CIP Tramelan, 18h45

VENDREDI 8 NOVEMBRE

- Bar du HC Tramelan, comptoir
- Quelle chance! Spectacle pour enfants et parents dans le cadre de la Nuit du Conte, médiathèque du CIP, Tramelan, 17h

SAMEDI 9 NOVEMBRE

- Bar du HC Tramelan, comptoir

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

- Bar du HC Tramelan, comptoir

MARDI 12 NOVEMBRE

- Film-conférence *Connaissance du Monde sur la Malaisie*, cinématographe, Tramelan, 20h

JEUDI 14 NOVEMBRE

- Débat ApériCIP—le crépuscule des champions du plein temps. CIP Tramelan, 11h30

NOTRE HISTOIRE en images avec MÉMOIRES D'ICI



Scène de battage dans les années 1920. Le « moulin à battre » est actionné par un moteur pétrole indépendant. Il appartient à « La Centrale, Machines agricoles S.A. » de Bümpliz, qui se déplace de village en village.

Mémoires d'ici, Fonds Edwige Geiser

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Journée des professions de la santé

La prochaine édition de la Journée cantonale des professions de la santé se déroulera le mardi 22 octobre dans huit hôpitaux du canton de Berne. Tous les élèves du degré secondaire désirant exercer un métier dans ce secteur sont les bienvenus, de même que les enseignants.

Cette année, l'Hôpital du Jura bernois accueillera les élèves intéressés par les professions de la santé sur son site de Moutier.

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à cette journée, qui vous permettra de découvrir les coulisses d'un hôpital en présence de nombreux professionnels. Nous vous donnons rendez-vous le mardi 22 octobre, à 10h30 dans le hall d'entrée de notre site de Moutier.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à cette occasion.

| pascal stehlin, chargée de communication

COURRIER DE LECTEUR

Des éoliennes du Jeanbrenin

Suite à la séance d'information-participation concernant la construction du parc éolien de Jeanbrenin, il m'a paru important de faire part de quelques considérations.

Selon les présentateurs, les communes de Courtelary, Cortébert et Corgémont sont favorables à la création d'un parc éolien. Où étaient les citoyens de ces communes ce soir-là? Sur les 60 personnes présentes, il y avait beaucoup d'externes et beaucoup d'opposants dont seuls quelques-uns se sont exprimés.

La présentation m'a paru assez claire mais très incomplète. Il n'y a pas eu un seul mot sur les coûts, redevances et autres subventions de ce projet. Or, le citoyen doit savoir comment est financé un parc éolien.

Un kWh produit est vendu par les BKW aux consommateurs au prix du marché, soit environ 6 centimes. En plus de ce prix de vente, les BKW ont touché près de 9 millions de subventions fédérales (RPC) en 2018 pour le parc éolien du Mont-Crosin. Ces 9 millions ont été puisés dans un pot alimenté par la taxe «Rede-

vance encouragement énergies renouvelables» qui figure sur la facture d'électricité de tous les ménages. Les grandes entreprises en sont évidemment exemptées car selon nos élus, c'est aux citoyens de payer la transition énergétique. A la fin du processus, la RPC est reversée aux producteurs d'électricité à hauteur de 21 centimes par kWh produit par force éolienne. A titre de comparaison, seuls quelques centimes de cette RPC sont alloués au photovoltaïque, à l'hydraulique et aux autres sources d'énergies renouvelables. Cette inégalité de traitement est simplement inadmissible.

Les BKW exploitent de façon malhonnête les craintes des citoyens à propos du réchauffement climatique pour justifier l'implantation d'un parc éolien au Jeanbrenin. Or, on sait que la production d'électricité en Suisse est entièrement décarbonatée. C'est en plus contestable lorsqu'on prend en compte l'empreinte carbone nécessaire à la construction du parc et la destruction de la biodiversité sur nos crêtes. Des centaines de transports par camions, des milliers de m³ de

béton et de ferraille au milieu des pâturages, les infrastructures nuisibles à la santé humaine et animale, sans parler de la durée de vie d'environ 20 ans seulement d'une éolienne, de son démantèlement polluant et de l'impact sur le paysage! Tout ça pour quoi? Pour un rendement d'à peine 20% de la puissance installée. Ces chiffres sont le résultat du parc éolien du Mont-Crosin de 2018 que l'on obtient sur le site de l'Ofen. Les citoyens lucides de la commune de Court nous ont dernièrement donné un signal fort en refusant le projet de parc éolien au Pré Richard. Du Jura Vaudois à la montagne de Granges, 360 éoliennes sont prévues sur nos crêtes. Quelle catastrophe pour la nature et pour l'homme.

Citoyens de Courtelary, Cortébert et Corgémont, ne vous laissez pas avoir par des promoteurs avides de bénéfices subventionnés par...vos factures d'électricité. Refusez ce projet lorsque vous serez appelés à voter! Trouvons ensemble des solutions moins onéreuses et moins destructrices que la construction d'un parc éolien.

| claude schönenberg

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

GARAGES

Neige, verglas, frimas :
 votre véhicule a besoin d'entretiens
 spécifiques dispensés par un spécialiste,
 car votre sécurité n'a pas de prix



GARAGE GERBER
 2722 LES REUSSILLES • Tel. 032 487 50 50



FCR Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
 Eric Pierre
 Carrosserie - Peinture
 Réparation toutes marques voiture de remplacement
 Pare-brise
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 49 41
 Natel 079 549 65 75
 Email: pierre.m@bluewin.ch

GARAGE PREMIUM
 Réparation vente toutes marques
 L'hiver approche, pensez à votre sécurité routière
 ☎ 078 720 01 14
 garagepremium2008@gmail.com
 Grand Rue 10 2608 Courtelary ☎ 032 944 30 25
 www.garagepremium.ch

GARAGE GERSTER
 votre partenaire **multimarque.ch**

- Achat et vente de véhicules au meilleur prix
- Entretien et réparation toutes marques
- Géométrie
- Carrosserie, traitement à la céramique
- Chiptuning et reprogrammation
- Pneus, jantes et accessoires
- Nettoyage véhicule

alouettes
 AUTOMOBILES & CYCLES



Service hiver 49 francs
 (sans le matériel)
Pneus d'hiver à prix attractif
 Votre partenaire Opel
 Vente et réparation toutes marques



GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
 2605 SONCEBOZ
 TÉL. +41 32 489 12 70
 info@garage-hurzeler.ch
 www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE



Après notre contrôle d'hiver, vous ne serez plus décontenancé par une surprise.
 Prévoir maintenant et aborder l'hiver avec sérénité!

CHF 35.- CHECK-UP D'HIVER

GARAGE KOCHER 2616 RENAN **le GARAGE**

GARAGE ET CARROSSERIE SCHWAB Sarl
 Grand-Rue 100 2608 COURTELARY
 Fax 032 944 18 25 Tél. 032 944 14 44

Contrôle d'hiver avec changement des roues
 En promo Goodyear Dunlop

GARAGE RENÉ STÄHLI SA **CCR XPERT**
 2605 SONCEBOZ
 AUTO-ÉLECTRICITÉ LOCATION DE MINIBUS ET UTILITAIRES
 RÉPARATION VENTE DÉPANNAGE
 032 488 30 30
 www.garage-staehli.ch

Ford
Garage et Carrosserie MERIJA
 Rue de Châtillon 24
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
 info@merija.ch - www.merija.ch

Carrosserie Evalet
 Réparations multimarques
 Vincent Evalet Rue du Puits 34 2610 St-Imier
 Tél. + Fax 032 941 40 20 Natel 078 738 07 98
 settim79@hotmail.com

GARAGE DES SPORTS
 Eric Lamberot • Biaufond 9 • La Chaux-de-Fonds • Natel 079 639 54 09

OFFRE EXCEPTIONNELLE du 9 au 26 octobre
 Montage, équilibrage : GRATUIT • Toutes dimensions • Prix sur demande

MICHELIN 185/60/15 88TXL Fr. 430.- TTC les 4 215/65/16 98HXL Fr. 700.- TTC les 4	HIFLY 195/55/16 91HXL Fr. 400.- TTC les 4 225/45/17 94HXL Fr. 425.- TTC les 4
---	--

Changement de roue Fr. 30.- les 4 **Stockage pneus/roues été Fr. 30.-**

A l'achat de 3 pneus d'hiver, le 4^e est offert !

COOPERTRES 175/65/14 82T Fr. 206.- TTC les 4 195/65/15 91T Fr. 232.- TTC les 4 205/55/16 91H Fr. 326.- TTC les 4 225/65/16 c. Van Fr. 555.- TTC les 4	 Contactez-nous au Tél. 032 968 25 74
--	--

L'hiver est à la porte, et avec lui de nouveaux dangers sur la route, contre lesquels des professionnels aguerris sont formés et équipés pour vous protéger au mieux. Votre véhicule supportera davantage le froid et les attaques du sel, il réagira mieux aux surprises de la chaussée hivernale, si vous prenez la peine de le confier préalablement aux bons soins d'un des spécialistes ci-contre. Ne prenez pas de risque inutile.

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Prise de conscience souhaitée



Le retour de Glovelier n'était pas envisageable sans un ravitaillement de légumes (ceux dans l'assiette et pas ceux qui sont assis). Richard, Spaetig, Pauli, Girardier, Boillat et compagnie préparent de la meilleure des façons la venue de Belprahon et le déplacement chez son voisin de la Suze.

Un temps gris et pluvieux attendait le FCC dimanche dernier à Glovelier où il se rendait pour rencontrer son équipe lusitanienne et c'est avec un effectif chaotique (mais valeureux) que le voyage dans le Jura se fit. Dans le vestiaire avant le match, la bonne ambiance régnait et la composition n'a pas pris trop de temps à être divulguée vu que seul 12 joueurs et un coach étaient

présents pour ce sixième match. La consigne fut simple mais précise: prendre plaisir, jouer simple avec ses qualités, ne pas répondre et surtout ne pas commencer avec les grigris techniques (cette dernière ne sera évidemment pas respectée). Bien que l'effectif soit court, le onze de départ est quand même pourvu de qualité, car sensiblement différent d'un onze standard et on a pu

voir un début de match quasi parfait, Courtelary joua à son niveau et la première moitié de mi-temps fut un long monologue, techniquement il y avait quasi une ligue d'écart. Quand Courte veut, Courte peut largement. Le premier but tomba comme un marron mûr (saison oblige) et sur une très belle action côté droit. Quelques minutes plus tard, le défenseur local sort de sa surface balle

au pied et Boillat sent le coup, à vingt-deux mètres il récupère le ballon dans les pieds du défenseur et marque. Sixième but de l'exercice pour René JR. Là, Courte se dit que s'il joue comme cela tout du long, Muhlheim va s'embêter, mais malheureusement dès ce but, le FCC se met en mode tranquille et commence à vouloir jouer au plus malin. En face, les locaux se servent de l'arrogance des visiteurs et jouent leurs coups à fond. Et arriva ce qui devait arriver, Glovelier réussit à réduire la marque sur une belle finition. Score à la pause 1-2.

Le coach profita justement de cette pause pour rappeler à ses joueurs que le plus gros adversaire ce jour, c'est eux-mêmes, le but n'étant pas de donner confiance à l'adversaire.

La deuxième mi-temps reprend sur une bève de Muhlheim, bien récupérée par le jeune Leotrim qui envoie le ballon au fond des filets, c'est 1-3. Après ce but, Courtelary recommence à faire n'importe quoi en jouant au plus malin, n'y est pas et redonne confiance à son adversaire avec pour résultat le second but de Glovelier. Il reste trente minutes à jouer et cela sent le marron grillé, les locaux poussent et Courtelary

enchaine les imprécisions et les mauvais choix. Seul un très bon tir de Leotrim qui trouva la latte sera à souligné. Contre tout attente, le FCC tient bon et maintient ce résultat. L'arbitre (excellent d'ailleurs) siffle la fin et la victoire est acquise, mais il n'aurait pas fallu que le match s'éternise sinon Courtelary aurait réussi l'exploit de perdre encore une fois très bêtement des points.

Le FCC est certainement supérieur à la plupart des adversaires, mais le problème c'est que les joueurs le savent, tombent dans la facilité et se permettent de faire n'importe quoi. C'est aux joueurs de savoir ce qu'ils veulent, soit qu'on dise qu'ils sont effectivement en dessus ou alors qu'ils passent pour des pives, mais en continuant ainsi, les grosses équipes qui arrivent ne vont pas se faire prier pour les remettre à leur place. Place qui ne sera certes pas la leur au vu des joueurs, mais bien celle où ils méritent d'être. | mt

Glovelier - Courtelary _____ 2-3

Samedi 12 octobre
16 h 30: Courtelary - Belprahon

Jeudi 17 octobre
20 h 15, Corgé.: La Suze - Courtelary

FOOTBALL CLUB

SONVILIER

1000^e but!

C'est lors de leur 21^e année d'existence que les seniors auront encaissé le 1000^e but et celui-ci est à mettre au crédit de Pascal Rüfenacht du FC Reconvilier. En effet, c'est à la 7^e minute de jeu que le N° 10 a ouvert la marque avant de récidiver à la 26^e. En seconde période, les Potets ont bien réagi et obtenu une égalisation un peu chanceuse. Le total des buts marqués se monte ainsi à 829 et il faudra encore attendre quelques années pour atteindre cette fameuse barre. FC Saint-Imier II (Sonvi.) s'est largement imposé 8-1 contre la seconde équipe de Hauterive. Tout était dit après 20 minutes et 3 buts marqués et déjà 6 peu avant le thé. Dimanche prochain, le déplacement aux Ponts-de-Martel pour rencontrer le leader incontesté, le FC Kosova NE, s'annonce beaucoup plus périlleux. | dr

Sen. Sonvilier - Reconvilier _____ 2-2
St-Imier II (Sonvi.) - Hauterive II _____ 8-1

Dimanche 13 octobre
15 h: Kosova NE - Saint-Imier II (Sonvi.)

décal sport LUNDI SOIR

UNION SPORTIVE
VILLERET

La marche était trop haute

Dimanche dernier, Villeret accueillait sur son terrain le FC Kosova, leader invaincu du championnat. Face à un adversaire aux statistiques impressionnantes, les gars de Brea devaient réaliser un exploit pour arracher des points. Hélas pour eux, la marche était bien trop haute. D'entrée, les visiteurs donnèrent le tournis à leurs hôtes et prirent trois longueurs d'avance après le premier quart d'heure. Villeret parvenait enfin à construire son jeu, mais son adversaire du jour était bien meilleur dans tous les secteurs de jeu. Score à la mi-temps 0-5. En seconde période, Adil Jse dig à la conclusion d'un centre tendu, puis Damien Sierra sur penalty parvenaient tout de même à sauver l'honneur pour leur équipe qui s'inclina finalement sur le score de 2-9. Un match qu'il faudra de suite oublier afin de se concentrer sur le prochain déplacement de ce dimanche sur la pelouse du FC Marin. Une victoire sera nécessaire pour ne pas voir le podium s'éloigner.

Souper de soutien

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour notre souper de soutien du samedi 16 novembre. Il aura lieu comme chaque année à la halle de gymnastique de Villeret avec au menu fondue bourguignonne avec riz et salades, sorbet prune, et apéritif offert par le club. La soirée sera animée par DJ Napsti, plusieurs animations et une grande tombola sont au programme. Prix: 55 francs. Informations et inscriptions au 079 367 53 39. | uz

Villeret - Kosova _____ 2-9

Dimanche 13 octobre
14 h 30: Marin - Villeret

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Les Juniors du Team Vallon à l'heure tessinoise



Première étape de la vie en collectivité: établir des règles et des limites. Marc Houriet en a fait part à petits et grands.

C'est sous un soleil généreux que les jeunes footballeurs du vallon ont pris leurs quartiers dimanche en fin d'après-midi pour la 48^e édition du camp d'entraînement de Tenero. Pla-

cés sous la responsabilité de Marc Houriet et Julien Zürcher, ils sont près de 80 jeunes, âgés de 7 à 20 ans, à avoir rallié les bords du Lac Majeur pour peaufiner, temps que faire se peut,

leurs qualités footballistiques. Entourés d'une bonne vingtaine d'entraîneurs et de cinq personnes responsables de l'intendance, ces jeunes pousses de footeux passeront la semaine à vivre en collectivité. | gd

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

2^e Fleurier - Saint-Imier I _____ 2-1
4^e St-Imier II Sonvi. - Hauterive II _____ 8-1
Sen. Saint-Imier - Montfaucon _____ 2-2
JD Corc. Cormon. I - St-Imier II _____ 2-3
JD Saint-Imier I - Boudry I _____ 7-1
JD St-I III - 2 Thielles Landeron _____ 0-14
JC Bôle - Saint-Imier I _____ 0-12

Dimanche 13 octobre
4^e 15 h: Kosova - St-Imier II Sonvilier

Lundi 14 octobre
Sen. 20 h: Aurore Bienne - Saint-Imier
2^e 20 h 15: St-Imier - Béroche-Gorgier

ARMES-RÉUNIES COURTELARY

Finale interjurassienne



De gauche à droite: Cudré-Mauroux Claude, Todeschini John, Etique Corinne, Todeschini Fabienne et Batsch Christophe

Samedi dernier, notre groupe a participé à la finale interjurassienne qui comprenait les

trois meilleurs groupes du canton du Jura et les trois meilleurs groupes du Jura bernois. Lors du 1^{er} tour, notre groupe réalisa 678 pts et se qualifia pour la super finale. A noter, que pour la 1^{re} fois, les trois groupes du Jura bernois se sont qualifiés

pour cette super finale comprenant les quatre meilleurs groupes du 1^{er} tour.

Lors de la super finale, notre groupe réalisa son nouveau record avec 693 pts. Ce ne fut toutefois pas suffisant pour l'emporter, car le groupe du Fuet termina avec 696 pts et Bassecourt avec 695 pts. Il manquait trois petits points!

Un immense bravo à tous pour vos très bons résultats. | ccm

Résultats individuels (1^{er} tour)
Todeschini Fabienne
et Batsch Christophe 139 pts
Todeschini John 136
Cudré-Mauroux Claude 134
Etique Corinne 130

Résultats individuels (2^e tour)
Cudré-Mauroux Claude 141 pts
Todeschini John 140
Batsch Christophe 139
Todeschini Fabienne 138
Etique Corinne 135

FOOTBALL CLUB LA SUZE

Le leader mis en échec

Pour ce premier match d'automne, le FC La Suze 07 accueillait le FC Tavannes/Tramelan, leader encore invaincu cette saison. Sur un terrain plutôt gras, TT méritait à la 7^e un penalty pour une faute flagrante non sifflée par l'arbitre. La Suze réagissait à la 14^e, avec une triple occasion pour Kewin, Neo et finalement Romain, mais le gardien adverse avait chaque fois le dernier mot. A la 25^e, un bon tir de Neo Pavone s'écrasait sur le poteau, tapait la tête du gardien et finissait en corner. Quelques minutes plus tard, la frappe lointaine de Yannick passait de peu au-dessus, on arriva à la mi-temps sur un score nul et vierge, mais avec davantage d'occasions pour les locaux.

Après le thé, certainement apprécié par ce temps frais, le match était plutôt équilibré. A la 68^e, l'arbitre ne sifflait pas un penalty pour une main sur un coup-franc d'Anthony Vicenzi. Egalité au niveau des pénalités non-sifflés. Deux minutes passaient et Kewin Knuchel concrétisait ses dribbles d'un bon tir que le gardien déviait en corner. A la 72^e, c'était Romain Vaucher qui manquait une énorme occasion de la tête. Le leader était sous pression, procédait en contre et était tout près d'ouvrir la marque sur un tir trop croisé. A la 82^e, une nouvelle contre-attaque du leader faisait vibrer la tribune, car le tir au premier poteau s'écrasait sur la latte avant de sortir. On pensait se diriger vers un match nul plutôt logique, même si La Suze aurait mérité 2 points au vu des

occasions. C'était sans compter sur une fin de match rocambolesque. A la 88^e, l'arbitre accordait un penalty généreux pour Tavannes/Tramelan sur une poussette dans les 16 m. 0-1 imparable. La Suze se ruait alors en attaque pour les dernières minutes et obtenait un penalty logique à la 90^e sur une faute de main, transformé d'un contre-pied parfait par Kewin, qui n'eut pas le temps de respirer, un long ballon lui arrivant dessus, il résistait bien au défenseur, mais finissait par se faire descendre dans la surface de réparation. Contre-pied parfait d'Anthony Vicenzi. On vivait la 92^e et c'était le 3^e penalty en quelques minutes.

Les supporters sont passés par tous les états d'âme en quelques minutes, mais avec une fin heureuse avec ce score de 2-1, et la première défaite du leader. On pourrait penser que ce n'était qu'une histoire de pénalités, mais La Suze a livré un gros match et a démontré un gros moral pour revenir et finalement l'emporter. A relever la prestation monumentale de Patrick Da Silva en défense, qui en a dégoûté plus d'un avec sa vitesse d'interception. | jg

N'oubliez pas de vous inscrire pour notre fondue de soutien, qui aura lieu le vendredi 1^{er} novembre
Tous les détails sur notre site www.fclasuze07.ch

La Suze - Tavannes/Tramelan _____ 2-1

Samedi 12 octobre
19 h: Court - La Suze

Jeudi 17 octobre
20 h 15: La Suze - Courtelary

FOOTBALL CLUB PLAGNE

Championnat 2019/2020

Malgré une très belle prestation d'ensemble, le FC s'est incliné face à Bosjnak 5-3 (buts de C. Hofstetter). Le prochain match aura lieu ce dimanche 13 octobre à 10 h 15 contre Lengnau. | pg

Tir de clôture La société rappelle à ses membres, que c'est demain qu'aura lieu notre tir de clôture de 10 h à 17 h.

ERGUËL HOCKEY CLUB

Une fin de match désastreuse



Virgile Berthoud, premier buteur de l'Erguël HC



Richard Habegger donne le coup d'envoi de ce premier match à domicile, sous les yeux du président du HC Saint-Imier, Ludovic Barras

Le premier match à domicile de l'Erguël HC s'est soldé par une défaite malheureuse. C'est devant près de 200 spectateurs que le maire de Villeret, Richard Habegger, a donné le coup d'envoi de ce match historique. Les hommes de Pascal Stengel ont tout perdu dans les dix dernières minutes d'une rencontre qu'ils auraient pourtant très bien pu remporter, avec un peu plus de discipline. Les deux antagonistes se sont offert un chassé-croisé intéressant, voire passionnant. Les Francs-Montagnards l'ont finalement emporté de par un réalisme qui

fit défaut à la formation locale. Mais aussi en profitant largement de situations spéciales qui ont gravement pesé en fin de rencontre. Virgile Berthoud est celui qui a inscrit le premier but pour les couleurs de l'Erguël HC. La ligne composée de Berthoud, Dylan Augsburg, Jordan Zwahlen a d'ailleurs été très en vue lors de cette rencontre, mais tout a basculé lorsque la nervosité s'est installée. | gde

2^e Erguël – Fr.-Montagnes II _____ 3-5

Samedi 12 octobre
2^e 20h30 : Erguël – Sarine-Fribourg

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Début mitigé

Le championnat de 4^e ligue a repris ses droits ce week-end. Malheureusement pas de la meilleure des manières pour le HC Reuchenette qui s'est retrouvé avec un effectif réduit de 9 joueurs et 1 gardien, alors qu'en face Cortébert évoluait avec 13 joueurs et 2 gardiens. Ce qui est regrettable, car le HC Reuchenette possède un contingent de 16 joueurs et 2 gardiens, mais ne réussit jamais à être plus de 2 lignes au début, ainsi qu'à la fin du championnat, à cause du inline hockey. C'est Reuchenette qui ouvre le score à la 14^e minute grâce à Bohnen, mais Cortébert égalise 3 minutes plus tard. Score au premier thé: 1 partout. A la 26^e, Nicolas redonne l'avantage à son club, mais malgré de superbes arrêts du gardien Alexandre, Cortébert prend le large et termine le deuxième tiers sur le score de 4 à 2. Au troisième tiers, l'équipe adverse prend le large malgré un but de Kevin à la 50^e et le score final de 7-3 est sans appel pour les locataires de la patinoire de Saint-Imier. Espérons que le deuxième match, à domicile cette fois, sera plus convaincant.

Le 19 septembre dernier, le HC Reuchenette a participé pour la première fois à la Swiss Ice Hockey Cup et s'est incliné 11 à 1 contre une équipe de Reconviiler méconnaissable. Bonne chance à eux pour la suite.

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch.

| vv

Cortébert – Reuchenette _____ 7-3

Samedi 12 octobre
20h30, Tissot-Arena Bienne :
Reuchenette – Ponts-de-Martel

Fond'air Notez la date du 17 décembre dans vos agendas, la Fond'air est en préparation.

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY

Des courts tout neufs à Courtelary

Une vingtaine de membres du TCC ont répondu présents à la convocation du comité le 19 septembre dernier pour accepter à l'unanimité l'investissement d'environ 100000 francs nécessaire à la rénovation des courts situés derrière le collège de Courtelary. Les travaux viennent de débiter et seront presque terminés avant la fin des vacances scolaires.

Les deux courts actuels avaient un grand besoin de rénovation s'ils ne voulaient pas être voués à l'abandon. La deuxième saison depuis la fusion des deux clubs de Courtelary et Cortébert est en train de s'achever et le nombre de nouveaux adhérents augmente continuellement, grâce aux impulsions de la dynamique présidente Martine Cossavella. Cette année, une équipe supplémentaire de jeunes a disputé les interclubs.

La nouvelle surface choisie sera de type gazon synthétique



avec sable de quartz. Elle est souple, agréable et permet de jouer pratiquement tout au long de l'année et quelle que soit la météo. Elle nécessite relativement peu d'entretien et a une espérance de vie d'une vingtaine d'années.

Pour le dernier jour de l'été, 8 équipes se sont retrouvées pour clôturer la saison avec un tournoi de double. La sympathique équipe a ensuite tiré les prix du tournoi Bingo qui s'est déroulé tout au long de l'année et a connu une belle participation. | rm

CLUB ATHLÉTIQUE DE COURTELARY

Une nouvelle course pour la 50^e des 10 Bornes

Pour marquer cette 50^e édition, la course des 10 Bornes s'enrichit d'une nouvelle catégorie! En effet, les coureurs pourront participer au relais de 50^e :

3x1200 mètres à courir déguisés en équipe de 3, avec ses potes, sa famille ou ses collègues.

Le but? Proposer une distance accessible à tous pour

profiter de ce jubilé dans le fun et la bonne humeur, sans les courbatures du lendemain!

Pour respecter le thème de la journée, les années 70-80 seront à l'honneur et les déguisements devront donc s'en rapprocher. Alors sortez vos bodys, vos perruques bouclées, vos bandeaux multicolores ainsi que vos guêtres et venez vous démener sur ce nouveau parcours! Nous vous attendons nombreux dans la bonne humeur. | rb

Inscription sur www.cacourtelary.ch/10-Bornes

Découvrez aussi les teams 10 Bornes et courez en équipe de 3 à 5 les fameux 10 km ou encore le nouveau tracé de la course Open



HOCKEY CLUB CORTÉBERT

La reprise a sonné

Samedi dernier, pour leur premier match de la saison, les Tornades de Cortébert recevaient sur la glace de Saint-Imier le HC Reuchenette, champion en titre.

Le premier tiers fut très disputé, et on a pu voir des contre-attaques des deux équipes, score logique de 1-1 à la pause. Sous les encouragements du capitaine Craps, les Tornades ont bien géré le second tiers et le thé s'est fait

sur le score confortable de 4-2. Lors du troisième tiers, les joueurs ont montré un esprit d'équipe très soudé, ce qui leur a valu de prendre rapidement le large face à l'adversaire. Le match se termine finalement sur le score de 7-3. | cn

Cortébert – Reuchenette _____ 7-3

Samedi 12 octobre
16h30, Neuchâtel: Ins – Cortébert

HOCKEY CLUB TRAMELAN

L'équipe s'incline de peu

Samedi passé, les Requins étaient en déplacement en terre neuchâteloise pour leur second match de la saison. On savait qu'il n'est jamais facile de s'imposer face à Star Chaux-de-Fonds, équipe formée pour la plupart de joueurs expérimentés. Donc les hommes de l'entraîneur Bergeron pouvaient s'attendre à une rencontre assez différente de celle disputée contre l'Erguël HC, néo promu. Les Hauts-Neuchâtelois ont la réputation d'être une équipe solide, régulièrement en tête de groupe, donc pas facile à manœuvrer. Ce fut bien le cas samedi avec une partie fort disputée entre deux équipes de bonne valeur. Le HC Tramelan a ouvert la marque, puis Star égalisait peu après dans le premier tiers. Lors du second, les maîtres de céans reprenaient le commandement avec une nouvelle réussite. Loin de se décourager, les Requins sont parvenus à égaliser dans le dernier tiers, il a donc fallu attendre les prolongations pour départager les deux équipes et à ce jeu-là, l'équipe du lieu a su profiter de la situation pour empocher les deux points restants en jeu. Les Requins ont

offert une belle résistance à la formation neuchâteloise, manquant de peu la victoire. Donc, un point dans l'escarcelle du HCT qui se trouve classé au 3^e rang actuellement avec 4 points engrangés. Pour la suite, on verra ce samedi à la Zurich Arena le prochain match avec la venue du HC Le Locle, certainement une rencontre intéressante à suivre.

En 3^e ligue, samedi dernier, la seconde garniture du HC Tramelan recevait le HC Courtételle. Après avoir pris l'avantage lors du premier tiers, les locaux ont malheureusement cédé dans les tiers suivants. L'équipe se déplacera demain à Moutier pour y rencontrer l'équipe du lieu.

De son côté, l'équipe féminine du HCT a bien débuté son championnat avec une fort belle victoire face au HC La Chaux-de-Fonds, bravo les Ladies! | hockey club tramelan

2^e Star Chx-de-Fds – Tramelan _____ 3-2
3^e Tramelan II – Courtételle _____ 3-7
SWHLC Ladies – Chaux-de-Fds _____ 6-2

Samedi 12 octobre
2^e 18h : Tramelan – Le Locle
3^e 17h : Moutier II – Tramelan II

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Victoire en terre valaisanne

Le HC Saint-Imier a récolté un nouveau succès, acquis dans les prolongations lors de sa rencontre contre Sion. Il a évité les pénalités pour 56 secondes, la délivrance est tombée de la canne de Jan Feusier qui exploitait à merveille un travail préparatoire de Yoann Adatte et Loïc Pécaut. Cette réussite fut un soulagement, car dans les tirs aux buts, il s'agit toujours d'une loterie qui met un point final à soixante-cinq minutes de jeu. Auparavant, le portier imérien Frédéric Dorthe avait maintenu son équipe dans la rencontre devant les assauts des Valaisans. Demain, les Imériens accueillent Adeldoden, troisième du classement, pour une rencontre qui s'annonce passionnante.

Les abonnements sont à vendre à la buvette, à la caisse et auprès des joueurs du HC Saint-Imier. Munissez-vous d'un abonnement pour vivre une saison prometteuse et passionnante. Avec ces abonnements, vous aurez la possibilité de vous offrir une consommation gratuite lors des matchs du HC Saint-Imier, mais également d'entrer gratuitement aux rencontres de 2^e ligue de l'Erguël HC. Ne vous privez pas d'émotions et de soutenir le hockey sur glace de la région. Que le spectacle commence, mais pas sans vous, merci à tous.

Et pour plus d'informations sur l'ensemble du club, rendez-vous sur www.sainti-bats.com, le site internet des jaunes et noirs. | gde

1^{er} Sion – Saint-Imier _____ 4-5 AP

Samedi 12 octobre
1^{er} 17h15 : Saint-Imier – Adeldoden

L'école de hockey s'ouvre aux plus jeunes

C'est samedi 19 octobre, de 9h à 10h, que filles et garçons sont attendus à la Clientis Arena pour découvrir les joies du hockey sur glace. Un entraînement d'essai gratuit pour tous nouveaux futurs joueuses ou joueurs qui aiment ce sport qui apporte tant d'émotions. Du matériel sera mis gratuitement à disposition, venez nombreux. Pour d'autres renseignements, vous pouvez joindre Pascal Stengel au 079 794 28 24.

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

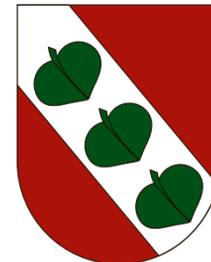
D M17 Tramelan – La Suze A _____ 3-1
D 5^e I. Porrentruy – Tramelan _____ 3-1
H Coupe Sixième Set – Tram. _____ 3-1
D M15 Tramelan – VEBB _____ 0-3
H 3^e I. Tram. – Colombier A _____ 2-3

Editeur
 Imprimerie Bechtel SA
 CP 103
 Bellevue 4, 2608 Courtelary
 info@bechtel-imprimerie.ch
 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
 www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
 Mardi 12 h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
 90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
 Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
 Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT SCOLAIRE SECONDAIRE
 DU BAS-VALLON

Assemblée des délégué(e)s

du Syndicat scolaire secondaire du Bas-Vallon

Mercredi, 13 novembre 2019, à 19h

Ordre du jour

1. Salutations
2. Procès-verbal du 5 juin 2019
3. Budget 2020
4. Divers

Corgémont, le 8 octobre 2019

*Au nom de la Commission d'école
 La Présidente: P. Evalet Worni
 La Secrétaire: V. Renfer*

PAROISSE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Assemblée de paroisse

**du mardi 19 novembre 2019 à 19h30
 à la salle de paroisse de Corgémont**

Ordre du jour

1. Nomination d'un (e) scrutateur/scrutatrice
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 18 juin 2019
3. Budget 2020
 - a. Discuter et approuver la quotité d'impôt
 - b. Discuter et approuver le budget 2020
4. Participation au financement du Centre de Sornetan (décision)
5. Mandat au conseil de paroisse pour réfléchir à un projet de fusion entre les paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval
6. Election de la déléguée au Synode d'arrondissement
7. Information du syndicat des paroisses de l'Erguël
8. Rapport des activités de la paroisse
9. Divers et imprévus

Le procès-verbal du 18 juin 2019 est disponible en ligne sur le site www.referguel.ch

A l'issue de l'Assemblée, le verre de l'amitié sera offert.

*Le Conseil de paroisse
 Corgémont-Cortébert*

SAUGE, ROMONT
 COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHÉ

Assemblée des délégués

L'assemblée ordinaire des délégués de la Communauté scolaire de La Baroché aura lieu le

**jeudi 14 novembre 2019
 à 20h, à Vauffelin**

Ordre du jour

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
3. Approbation du procès-verbal du 21 mai 2019
4. Présentation et éventuelle approbation du budget 2020
5. Engagement d'une secrétaire de direction
6. Divers et imprévus

Romont, le 11 octobre 2019

La Communauté scolaire de La Baroché

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Judith et Cédric Bircher, Sur le Crêt 37, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d'une maisonnette de jardin, sur parcelle N° 458 au lieu-dit « Sur le Crêt 37 », 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton, briques, toit à un pan.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 novembre 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 octobre 2019

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Julien Kneuss, Les Oeuches 7, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: rénovation des façades, suppression du balcon sur façade sud, remplacement de la porte de garage par une porte sectionnelle gris anthracite, remplacement des volets verts par des volets en alu gris anthracite, sur parcelle N° 787 au lieu-dit « Les Oeuches 7 », 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: bois gris, toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 novembre 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 octobre 2019

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Jeannette Mischler et Thomas Sahl, Chemin du Dr Eguet 6, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d'un garage, sur parcelle N° 505 au lieu-dit « Chemin du Dr Eguet 6 », 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: bois gris, toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 novembre 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 octobre 2019

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Manuela et Gérard Zürcher, Chemin du Nord 9, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: rénovation de la toiture et suppression d'une cheminée, installation de 12 panneaux photovoltaïques sur pan sud du toit, remplacement du chauffage par une pompe à chaleur air/eau avec unité extérieure au nord, agrandissement sur pan ouest avec ossature bois, toit végétalisé et pergola bioclimatique, condamnation de l'entrée sur pan nord et remplacement par une fenêtre, nouveau chemin d'entrée sur pan est, suppression des escaliers d'entrée, agrandissement du garage existant sur pan nord et pose de panneaux gris anthracite sur façades, suppression du muret en béton en bordure de route et remplacement par un aménagement végétal / minéral en pente douce, changement général

de la couleur des volets et portes en gris anthracite, sur parcelle N° 843 au lieu-dit « Chemin du Nord 9 », 2606 Corgémont (zone de construction H2).

Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 novembre 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 4 octobre 2019

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Avis de construction (correction)

Requérant: Jean-Robert Abplanalp, chemin de la Douzette 2, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: Jean-Robert Abplanalp, chemin de la Douzette 2, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: Burri gestion Sàrl, B-Savoie 67a, 2610 Saint-Imier.
Projet: ouverture partielle de la porte de garage façade ouest et modification intérieure en atelier et garage.
Emplacement: chemin de la Douzette 2, 2612 Cormoret, parcelle N° 73.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: porte en aluminium de couleur RAL 8011.
Evacuation des eaux: raccordement des eaux usées au réseau communal.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 4 novembre 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 4 octobre 2019

Le Conseil municipal

La Ferrière



Mensuration officielle de La Ferrière orientation générale premier relevé (PR MO), lot 3

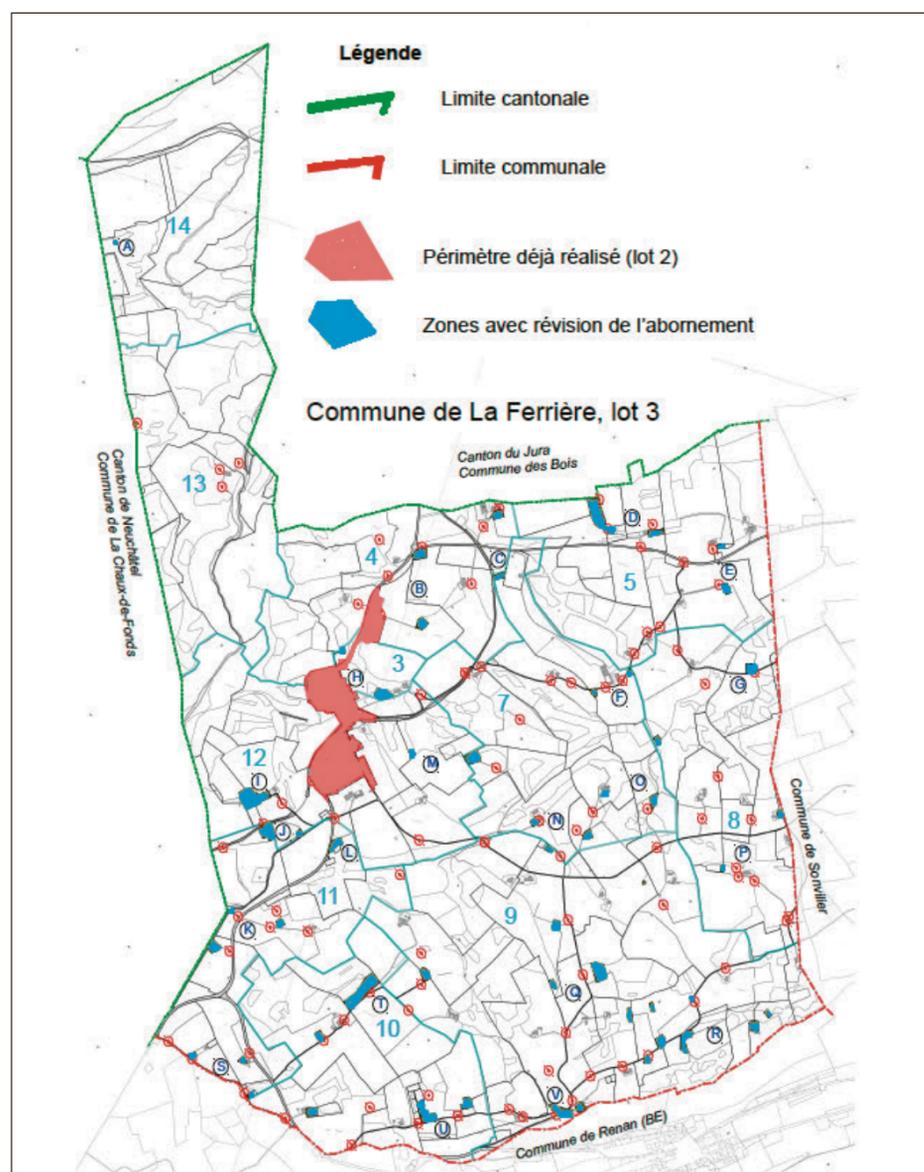
Le conseil communal de La Ferrière a décidé que l'ensemble du territoire communal, actuellement encore en partie dans un standard d'une mensuration partiellement reconnue provisoirement par la confédération (numérisation préalable), devait bénéficier d'une nouvelle mensuration. Suite à une procédure de soumission publique conforme à l'OCMP, ces travaux ont été attribués au bureau sigecom sa de Saint-Imier. Grâce à ce premier relevé, les données de la mensuration officielle (MO) pourront être utilisées plus efficacement pour des buts publics et privés (outils de consultation, systèmes d'information géographique SIG, ...). Tous les biens-fonds de la commune, situés dans le périmètre du lot 3, devront être visités par les collaborateurs du bureau mandaté à partir d'octobre 2019. Seuls les points limites de certains biens-fonds bâtis seront rétablis.

Sur l'ensemble du périmètre, les coûts des travaux de mensuration sont intégralement pris en charge par la confédération, le canton et la commune. L'accès aux parcelles privées sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux; sigecom s'efforcera d'occasionner le moins de dérangement possible et compte sur votre compréhension. Les travaux entrepris permettront de traiter le thème des biens-fonds, mais également d'effectuer une mise à jour de la couverture du sol (y compris les bâtiments), des objets divers et des adresses (entrées de ces bâtiments).

A la fin des travaux, la commune de La Ferrière disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau sigecom se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement (032 942 30 31, info@sigecom.ch).

La Ferrière, le 11 octobre 2019

Le Conseil communal



Délai de remise
 des publications officielles

MARDI 12 H

La Ferrière (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Nicole et Antoine Geiser, Haselweg 9, 4145 Gempen.

Auteur du projet: bureau technique Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Emplacement: parcelle N° 308, au lieu-dit: «Au Saignat 35p», commune de La Ferrière.

Projet: démontage du garage existant pour deux voitures et construction d'un couvert pour quatre voitures avec deux petits réduits en claire-voie au fond du couvert.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole, périmètre de protection du site bâti: périmètre 4 «Au Saignat».

Dérogations: art. 24 LAT, 13 DRN, 29 et 30 RCC.
Recensement architectural: objet C, digne de protection, inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par contrat de classement du 12.11.2008.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 novembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 octobre 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Mont-Tramelan



Assemblée municipale ordinaire

du vendredi 15 novembre 2019, à 19h30, à l'école

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Discuter et approuver le budget 2020, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière.
3. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation (art. 61 et l'annexe 1).
4. Discuter et approuver le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.
5. Elections:
 - a) élection du président du conseil municipal et des assemblées communales;
 - b) élection de quatre membres du conseil communal;
 - c) élection de deux vérificateurs des comptes.
6. Divers et imprévu.

Les règlements mentionnés sous les points 3 et 4 de l'ordre du jour sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Mont-Tramelan, le 7 octobre 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Beat Gerber, Vacheries Bruniers 22, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: idem.

Propriétaire foncier: Beat Gerber, Vacheries Bruniers 22, 2723 Mont-Tramelan.

Adresse du projet: BF 27, Vacheries Bruniers 22C, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: construction d'une toiture pour copeaux de bois.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Dérogations: –

Zone: RT.
Zone de protection des eaux: S3.

Objets protégés: –

Dépôt public: du 5 octobre au 4 novembre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 4 octobre 2019

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Muriel Scheurer et Christian Jolidon, rue de la Gare 28, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Muriel Scheurer et Christian Jolidon, rue de la Gare 28, 2603 Péry.

Auteur du projet: Muriel Scheurer et Christian Jolidon, rue de la Gare 28, 2603 Péry.

Projet de construction: rénovations intérieures et extérieures du bâtiment. Rue de la Gare 28, 2603 Péry, parcelle N° 26, zone Village ancien.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: transformations des appartements rez et 1^{er} étage en duplex.

Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres blanches en pvc avec croisillons,

2 portes-fenêtres blanches en pvc avec accès au jardin par escalier métallique, 1 fenêtre blanche en pvc au rez. Réouverture de 2 fenestrons dans les anciens wc de palier et de 2 fenêtres à l'ouest. Nouvelle porte d'entrée. Nouvelle peinture des volets no. RAL 7031 de couleur grise. Nouvelle peinture façade et garage (couleur comme existante). Nouvel escalier intérieur du rez au 1^{er} étage en bois et métal. Rénovation des sols et nouvelle peinture à l'intérieur du bâtiment. Démolition de 2 murs intérieurs au rez. Transformation de la salle de bain rez en wc. Transformation de la cuisine au 1^{er} étage en salle de bain. Remplacement de la baignoire au 1^{er} étage par une douche. Installation de nouveaux radiateurs dans les corridors. Transformation du wc rez en buanderie. Installation d'un poêle au rez.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 10 novembre 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 11 octobre 2019

Le Conseil municipal

Renan



Approbation

Règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine financier

L'assemblée municipale du 20 juin 2019 a adopté le règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine financier de la commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur au 1^{er} juillet 2019.

Renan, le 11 octobre 2019

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 19-43

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Pietro Gabbarini et Margherita Gabbarini, c/o Claudio Gabbarini, rue des Sources 8, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Atelier d'architecture M, rue Centrale 115, 2503 Biel-Bienne.

Adresse du projet: BF 266, rue des Jonchères 28 2610 Saint-Imier.

Description du projet: réhabilitation d'un bâtiment ancien, transformation et agrandissements des appartements existants, réhaussement du bâtiment, isolation des façades et de la toiture et construction de balcons en façade sud.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: M1 C3c.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégés: –

Dépôt public: du 4 octobre 2019 au 4 novembre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 octobre 2019

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-69

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Roland Gasser, Leimergasse 2, 3770 Zweisimmen.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 14454, La Cerlière 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: remplacement du chauffage par accumulateurs électriques par une pompe à chaleur.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: HZ.

Dérogations: art. 24 LAT.

Zones / périmètres protégés: HZ.

Objet protégés: –

Dépôt public: du 4 octobre 2019 au 4 novembre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 octobre 2019

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sonceboz-Sombeval



Elections municipales complémentaires du 17 novembre 2019

Listes rentrées

Liste N° 1 - Présentée par un groupe de citoyennes et citoyens de Sonceboz-Sombeval

Conseil municipal

1 candidate comme membre

– Bibiana MERAZZI, 1983, Champ du Ritat 13, gestionnaire en RH, nouvelle

Liste N° 2 - Présentée par un groupe de citoyennes et citoyens de Sonceboz-Sombeval

Conseil municipal

1 candidat comme membre

– M. Didier SINZIG, 1962, rue de la Gare 48c, vendeur, nouveau

**Viennent en élection
le 17 novembre 2019**

Conseil municipal

1 membre

Candidat(e)s par ordre alphabétique:

– Bibiana Merazzi, nouvelle

– Didier Sinzig, nouveau

Sonceboz-Sombeval, le 4 octobre 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Monachon Raphaël et Sandra, rue Euchette 15 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Monachon Raphaël et Sandra, rue Euchette 15 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Monachon Raphaël et Sandra, rue Euchette 15 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: démolition du garage et poulailler existants et construction d'un double garage non chauffé. Lieu-dit: rue Euchette 15, parcelle N° 398, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés
Genre de construction: fondation: béton; façades: lames en bois gris et stratifié compact gris; toit: plat inclinaison 3° OSB + bitume.

Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 4 octobre 2019

Le Bureau communal

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSEES
DU CANTON DE BERNE

3^e mise à l'enquête du plan d'aménagement des eaux de la Suze à Sonceboz-Sombeval avec demande de défrichement forestier (procédure pour l'aménagement des eaux)

Commune: Sonceboz-Sombeval

Procédure d'aménagement des eaux selon les articles 21 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) et l'article 5 de la loi de coordination du 21 mars 1994 (LCoord) avec défrichement et reboisement

Suite à la mise à l'enquête publique du plan d'aménagement des eaux de la Suze à Sonceboz-Sombeval du 15 septembre au 16 octobre 2017, des oppositions ont été formulées et ont impliqué des modifications du projet.

La 2^e mise à l'enquête publique du 6 avril 2018 au 7 mai 2018 ne concernait donc que ces modifications ainsi que la demande de défrichement forestier. Avant que la décision globale du projet ne puisse être rendue, une nouvelle mise à l'enquête publique doit être effectuée en raison d'une récente jurisprudence qui a nécessité une modification du plan d'acquisition des terrains.

La présente mise à l'enquête publique concerne uniquement le plan d'acquisition des terrains et, dans le rapport technique, le chapitre 2.3.2 «Acquisition de terrains».

Responsable de l'aménagement des eaux: Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.
Cours d'eau: La Suze.

Localité: Sonceboz-Sombeval
Coordonnées: de 2°57'8"900 / 1°22'27"225 à 2°58'0"150 / 1°22'27"070.

Modifications du projet qui font l'objet de la présente 3^e mise à l'enquête publique:

– plan d'acquisition des terrains
– chapitre 2.3.2 du rapport technique «Acquisition de terrains».

Dérogations faisant l'objet de la requête: aucune dérogation.

Délai de dépôt des plans et délai pour faire opposition: du 4 octobre 2019 au 4 novembre 2019.

Lieu du dépôt des plans et adresse pour envoyer les oppositions: administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les qualités requises pour former opposition sont régies par l'article 24, alinéa 2 LAE.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle le dépôt public a lieu durant le délai de dépôt des plans et d'opposition. Elles ne peuvent que concerner le plan d'acquisition des terrains et le chapitre 2.3.2 du rapport technique.

Bienne, le 1^{er} octobre 2019

*Ille arrondissement d'ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne*

Sonceboz-Sombeval

(suite)

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête d'un permis d'aménagement des eaux (procédure d'aménagement des eaux)

Commune: Sonceboz-Sombeval

Procédure d'aménagement des eaux selon les articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) et l'article 5 de la loi de coordination du 21 mars 1994 (LCoord) avec défrichement et reboisement

Responsable de l'aménagement des eaux: Sonceboz-Sombeval

Cours d'eau: ruisseau les Malés.

Localité: rue de l'Envers.

Coordonnées: 2'579'289 / 1'226'881.

Projet: mise à ciel ouvert et construction d'un gué (parcelle Nr. 535).

Dérogations faisant l'objet de la requête: dérogation en matière de police des eaux au sens de l'article 48 de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux du 14 février 1989 (LAE; RSB 751.11).

Dérogation pour des interventions sur la végétation des rives au sens de l'article 18, alinéas 1bis et 1ter, de l'article 21 et de l'article 22, 2^e alinéa de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN; RS 451), ainsi que de l'article 12, de l'article 13, 3^e alinéa et de l'article 17 de l'ordonnance cantonale du 10 novembre 1993 sur la protection de la nature (OPN RSB; 426.111).

Exploitation préjudiciable (petites constructions et installations non forestières) au sens de l'article 16 alinéas 1 et 2 de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991 (LFO, RS 921.0), article 14 alinéas 1 et 2 de l'ordonnance fédérale du 30 novembre 1992 sur les forêts (OFO, RS 921.01) et article 35 alinéas 1 à 3 de l'ordonnance cantonale sur les forêts du 29 octobre 1997 (OCFo; RSB)

Autorisation en matière de droit de pêche au sens des articles 8 - 10 de la loi fédérale sur la pêche du 21 juin 1991 (LFSP; RS 923.0).

Délai de publication et de recours: 4 octobre 2019 au 4 novembre 2019.

Adresse de publication et de recours: administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les qualités requises pour former opposition sont régies par l'article 24, alinéa 2 LAE et par la législation sur les forêts.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Bienne, mercredi le 2 octobre 2019

*III^e arrondissement d'ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne*

Tramelan



Avis de construction

Requérant(s): Nicolet Danièle et Jean-Claude, Les Reussilles 4, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: bureau d'architecture, Bruno Cattoni, rue de la Gare 16, 2720 Tramelan.

Projet: construction d'un garage-dépôt, accolé au bâtiment no 99 sur son côté est, destiné à l'usage du bâtiment 103. Parcelle N° 2446, zone Centre.

Emplacement: Grand-Rue 103b, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés. Fondations: béton armé; construction portante: étayage: dalle bois; parois: bois + Fermacell; plafonds: Fermacell; façades: panneaux composite aluminium, couleur: gris; toit: plat, inclinaison: 2%; Revêtement: étanchéité bitumineux, couleur: gris.

Dérogation(s): art. 213, al.4 & art. 414 RCC (revêtement et couleur, toiture plate, dalle béton non végétalisée).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 octobre 2019 au 11 novembre 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation

des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 octobre 2019

Commune de Tramelan

Avis de construction

Requérant(s): Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Didier Juillerat, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Mathieu Chaignat, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement d'un panneau publicitaire en façade par un panneau sur pied au même endroit. Parcelle N° 2369, zone Centre.

Emplacement: Grand-Rue 121, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: EB-A.

Dérogation(s): - Art. 80 LR et A154 RCC - distance insuffisante à la route communale.

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 octobre 2019 au 11 novembre 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 octobre 2019

Commune de Tramelan

Avis de construction

Requérant(s): René Baumann, Grand-Rue 16, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérants.

Projet: construction d'un nouveau bâtiment non-chauffé dans le prolongement du bâtiment existant 16a pour la création de surfaces de stockage et de rangement. Parcelle N° 423, zone SBT.

Emplacement: Grand-Rue 16a, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: radier béton armé; construction portante: parois: béton/bois; façades: béton apparent / lames bois couleur gris / brun; toit: 2 pans / plat, inclinaison 22°, couverture tuiles couleur terre-cuite.

Recensement architectural: ensemble bâti: A.

Bâtiment: digne de conservation, objet C.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 11 octobre 2019 au 11 novembre 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 11 octobre 2019

Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Football-Club Tavannes-Tramelan (FCTT), Case postale 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 1371, au lieu-dit: « Les Lovières 6a », commune de Tramelan.

Projet: pose définitive du container servant de local pour le stockage de matériel de football sis en contiguïté est du bâtiment 6a avec aménagement d'un toit à un pan recouvert de tuiles rouges.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 15 « Complexe sportif ».

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 novembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 octobre 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne



QUALITÉ DE L'AIR

Été 2019: toujours beaucoup d'ozone dans l'air

La charge en ozone a régulièrement atteint des niveaux élevés durant les périodes ensoleillées et sans vent de l'été 2019, comme les années précédentes. Parvenir à la limiter est un travail de longue haleine. Il faut continuer à prendre des mesures pour réduire les émissions de précurseurs de ce polluant.

Le nombre de dépassements de la valeur limite de 120 microgrammes par mètre-cube en moyenne horaire mesuré durant l'été 2019 est comparable à celui des dix années précédentes. Il en va de même des moyennes horaires maximales.

Les valeurs d'ozone mesurées le long des axes routiers sont en partie inférieures, parce que le monoxyde de carbone présent en grandes quantités absorbe l'ozone pour former du dioxyde d'azote. C'est pourquoi les stations de mesure des centres-villes sont celles qui enregistrent à la fois les valeurs d'ozone les plus basses et les concentrations de dioxyde d'azote les plus hautes.

Des valeurs encore trop élevées malgré des améliorations sensibles

Les mesures mises en œuvre par la Confédération et les cantons depuis 1985 ont permis de

réduire les émissions d'oxydes d'azote de plus de 50 % et celles de composés organiques volatils de 75 %. Les concentrations d'ozone restent néanmoins trop élevées. Il y a deux raisons à cela:

- La réduction des oxydes d'azote et des composés organiques volatils n'entraîne pas directement une diminution dans les mêmes proportions de la concentration d'ozone.

- L'ozone se propage sur de très grandes distances. Sa présence en Suisse est imputable en partie à la pollution atmosphérique dans d'autres pays.

C'est pourquoi il est important de poursuivre les efforts en Suisse comme sur le plan international. Les mesures doivent porter en priorité sur le trafic routier (prescriptions relatives aux gaz d'échappement) et sur l'utilisation de solvants (taxe d'incitation sur les composés organiques volatils).

Direction
de l'économie publique

L'EMPLOI DANS LE CANTON DE BERNE EN SEPTEMBRE 2019

Le chômage est resté stable

Le nombre de chômeurs est resté presque constant en septembre dans le canton de Berne (-48 personnes à 9395). Le taux de chômage a reculé de 1,7 à 1,6% (Suisse: inchangé à 2,1%). La situation s'est détendue chez les 15-24 ans. Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage est stable.

Le chômage chez les jeunes et les jeunes adultes (15-24 ans) est retombé à 367 personnes (-69) en septembre, après avoir augmenté en juillet et août. Cette baisse chez les jeunes devrait se poursuivre au cours des prochains mois, comme les années précédentes. De manière générale, le nombre de chômeurs est stable ou en recul dans tous les secteurs d'activité.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage est resté stable à 1,8 % en septembre (lire les explications dans l'encadré).

Le taux de chômage a reculé dans quatre des dix arrondissements administratifs. Il est resté stable ou a légèrement augmenté dans les six autres. La progression la plus forte est enregistrée dans la région touristique du Haut-Simmental - Gessenay. Le taux varie entre 0,7 % (Frutigen - Bas-Simmental et Interlaken-Oberhasli) et 2,8 % (Bienne). Dans le Jura bernois, il atteint 2,6 %, comme à fin août.

Fin septembre 2019, le canton de Berne comptait 208 chômeurs de moins qu'à la même période de l'an dernier.

Emanant de l'industrie, 20 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 358 personnes (contre 14 demandes pour 160 personnes en août).

Des informations complémentaires sont en ligne sur www.be.ch/donnees-economiques.

Direction
de l'économie publique

Nota bene

La correction des variations saisonnières permet d'étudier l'évolution conjoncturelle des chiffres du chômage en éliminant des statistiques mensuelles les influences saisonnières habituelles. Ces variations saisonnières sont liées par exemple aux conditions climatiques (hôtellerie et restauration, construction) ou au calendrier institutionnel (fin des formations, jours fériés, vacances).

Réclame



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Chaque enfant dans le monde a le droit de manger à sa faim.

Tout simplement, avec votre don.

Faites un don!



TWINT

tdh.ch/toutseulement